MANUEL DE L'UTILISATEUR

TURBO S
TURBO X
TURBO FLR
TURBO

TABLE DES MATIÈRES

1. AVANT-PROPOS 2

2. DIFFÉRENTIATION DES MODÈLES 3

3. DÉMARRAGE RAPIDE 4
- Charger la batterie 4
- Démarrage 4
- Retirer / installer la batterie 5
- Vérifier le diagnostic de batterie 5

4. ELÉMENTS SPECIALIZED TURBO 6

5. SECURITÉ 7

6. AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION 7

7. AVANT CHAQUE UTILISATION 7

8. INTERFACE UTILISATEUR 8
- A. Présentation de l'afficheur/compteur Turbo 8
- B. Les Fonctions du Joystick 8
- C. Configuration de l'écran 8
- D. Modes de l'écran 10
- D. Moteur/assistance 11
- E. Démarrage 11
- F. Error codes displayed 12

9. CHARGEUR 13
- A. Processus de charge 13
- B. Nettoyage 14
- C. Élimination 14

10. BATTERIE 14
- A. Système d'information de la batterie 15
- B. Affichage de l'état de charge 15
- C. Autonomie 16
- D. Removal / Installation 16
- E. Nettoyage 16
- F. Stockage 16
- G. Transport 16
- H. Élimination 17

11. ÉCLAIRAGE 17

12. NOTES SUR LES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES 17

13. ENTRETIEN 17

14. RÉPARATION DES CREVAISONS/DÉMONTAGE DES ROUES 18

15. PROGRAMME D'ENTRETIEN 18

16. LUBRIFICATION 19

17. AVERTISSEMENTS 19

18. DISPOSITIONS LÉGALES 20
- A. Usage prévu 20

19. RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENES 20
- A. Utilisation sur la voie publique 20
- B. Autres dispositions 21
- C. Dispositions particulières pour les S-Pedelec L1e 21
- D. Utilisation d'un S-Pedelec L1e sur piste cyclable 22
- E. Usage prévu 22

20. PIÈCES DE RECHANGE DU S-PEDELEC L1e 23
- Pneus de secours 23

21. VALEURS DE COUPLE 24

22. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES 24

23. DIAGRAMME DÉCISIONNEL DU DIAGNOSTIC TURBO 25

24. EG - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ 26

25. CALENDRIER D'ENTRETIEN DU REVENDEUR 27

DOCUMENTATION REMISE 28

SPECIALIZED BICYCLE COMPONENTS
15130 Concord Circle, Morgan Hill, CA 95037 (408) 779-6229
0000054878_OM_FR_R1, 06/15

Veuillez noter que toutes les instructions et les manuels sont sujets à modification et mises à jour sans préavis Veuillez consulter le site www.specialized.com pour être régulièrement tenu(e) au courant des mises à jour techniques.
Commentaires à adresser à : techdocs@specialized.com

1. AVANT-PROPOS

Conformément à la norme EN 15194 / 2002/24/EC

Chère cliente, cher client,

Pour commencer, nous souhaiterions vous communiquer quelques informations importantes concernant votre nouveau vélo. Il s'agit de vous permettre de mieux en comprendre la mécanique et de prévenir les risques. Nous vous recommandons de lire soigneusement cette notice et de la conserver en lieu sûr.

Votre vélo vous a été livré entièrement monté et réglé. Si ce n'est pas le cas, veuillez contacter votre revendeur Specialized agréé pour vous assurer de la réalisation de cette intervention importante.

Nous partons du principe que les utilisateurs de ce vélo disposent déjà des connaissances de base leur permettant d'utiliser un vélo.

Toute personne qui utilise, répare, manipule ou nettoie ces vélos doit comprendre et prendre note de la teneur et du but de ce mode d'emploi. Si vous avez d'autres questions ou n'avez pas bien compris certains points, vous devez contacter un revendeur Specialized agréé pour votre propre sécurité.

La présente notice est entièrement consacrée à la fabrication, aux technologies et à l'entretien de votre vélo. Il est recommandé de bien connaître ces informations, qui sont importantes pour votre sécurité. Le fait de les négliger peut être source d'accidents graves et de dommages.

En raison de la complexité des technologies modernes de fabrication de vélos, nous n'abordons que les points les plus importants.

Cette notice n'est par ailleurs valable que pour le vélo avec lequel elle a été fournie.

Certains détails techniques spécifiques sont expliqués dans les notices jointes des fabricants des accessoires montés sur le vélo. Si un point particulier ne vous semble pas clair, n'hésitez pas à consulter votre revendeur Specialized agréé.

En lisant ce manuel, vous rencontrerez différentes icônes et avertissements. Voici leur signification :

AVERTISSEMENT ! L'association de ce symbole et de cette mention signale une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves ou mortelles. Nombre de ces avertissements comporte la mention "vous pouvez perdre le contrôle du vélo et tomber". Toute chute peut provoquer des blessures graves voire mortelles, c'est pourquoi cet avertissement n'est pas systématiquement renouvelé.	ATTENTION : l'association des icônes d'avertissement et de la mention "ATTENTION" signale une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut provoquer des blessures légères ou modérées, ou constitue une alerte contre des pratiques à risques. La mention "ATTENTION" utilisée sans icône d'avertissement indique une situation qui, si elle n'est pas évitée, peut provoquer des dommages importants sur le vélo ou l'annulation de la garantie.	INFORMATION : Cette icône alerte l'utilisateur/le lecteur sur des informations particulièrement importantes.	GRAISSE : Ce symbole signifie qu'il est conseillé d'appliquer une graisse de qualité supérieure comme indiqué.	COUPLE DE SERRAGE : Ce symbole met en évidence la valeur du couple de serrage à respecter pour une vis spécifique. Dans le but d'atteindre la valeur du couple de serrage recommandée, une clé dynamométrique de qualité doit être utilisée.	CONSEIL TECHNIQUE: Les conseils techniques sont des "trucs et astuces" utiles, relatifs à l'installation et l'utilisation.

AVERTISSEMENT ! Une force de serrage correcte sur les assemblages (écrous, boulons, vis) de votre vélo est primordiale. Si la force de serrage est trop faible, l'assemblage risque de ne pas tenir solidement. Si la force de serrage est trop importante, le filetage de l'assemblage peut être abîmé, détendu, déformé ou brisé. Dans tous les cas, une force de serrage inexacte peut provoquer une défaillance du composant et engendrer une perte de contrôle ou une chute du vélo.

AVERTISSEMENT ! N'utiliser que la visserie fournies par Specialized. Utiliser d'autres pièces peut compromettre l'intégrité et la solidité de l'assemblage, et provoquer des dommages importants sur le vélo et ses composants, ou un accident grave voire mortel.

La présente notice d'utilisation contient uniquement des informations spécifiques à votre vélo électrique Specialized Turbo. Vous trouverez des informations d'ordre général, telles que les technologies utilisées dans ce vélo dans le Manuel de l'Utilisateur Specialized. Veuillez lire attentivement la notice relative à l'utilisation de ce vélo, ainsi que la notice relative à la technologie d'assistance électrique avant de l'utiliser. Si vous ne possédez pas le Manuel de l'Utilisateur Specialized, vous pouvez le télécharger gratuitement sur www.specialized.com, vous rendre auprès de votre revendeur agréé Specialized le plus proche, ou contacter le Specialized Rider Care de votre marché.

Le présent manuel s'applique à tous les modèles de Turbo (Turbo, Turbo S, Turbo X, Turbo FLR) dotés de l'écran d'affichage deuxième génération (voir page 3).

Le Specialized Turbo (S-Pedelec L1e ou Pedelec ou vélo électrique) est mentionné dans le manuel du propriétaire comme une bicyclette, sauf indication contraire. Pour plus d'information spécifique relative à la vitesse, référez vous à la section "Moteur/Assistance" (page 11).

Avant de monter sur votre vélo électrique,merci de vérifier les règlementations locales relatives aux vélos et vélos électriques. Si vous n'êtes pas sûr de l'endroit où vous renseigner sur les règlementations locales, contactez votre revendeur spécialiste agréé. Les règlementations en vigueur peuvent concerner la liste non-exhaustive suivante :

- Où vous pouvez ou ne pouvez pas rouler avec votre vélo.
- Si vous devez enregistrer votre vélo électrique.
- Si vous devez disposer d'un permis de conduire pour rouler avec votre vélo.
- Si vous devez porter un casque et quel type de casque avec votre vélo.
- Si il existe une limitation d'âge pour la conduite d'un vélo électrique.

Informations importantes pour la sécurité du conducteur :

- Portez systématiquement un casque adapté, de la bonne taille et bien ajusté !
- Consultez la notice fournie par le fabricant du casque pour savoir comment ajuster votre casque.

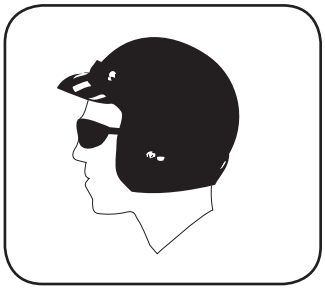

- Portez toujours des vêtements de couleur claire ou des vêtements de sport munis d'éléments réfléchissants. Il faut toujours être VU LE MIEUX POSSIBLE.
- Le port de pantalons serrés est obligatoire ; utilisez des pinces de cycliste le cas échéant. Vous éviterez ainsi de rester accroché avec des vêtements amples et de vous blesser. Vos chaussures doivent posséder des semelles antidérapantes et rigides.

Même si vous êtes un cycliste averti, il est impératif de lire préalablement le chapitre « Avant la première utilisation » et d'effectuer les vérifications importantes mentionnées au chapitre « Avant chaque utilisation.

Il faut bien tenir compte du fait qu'en tant que cycliste usager de la route, vous êtes particulièrement exposé. Protégez-vous et protégez les autres en adoptant un comportement routier responsable et sûr.

Lorsque vous êtes en vitesse 45 km/h max., le Turbo est considéré en Europe comme un S-Pedelec L1e ou Pedelec rapide. Lorsque vous êtes en vitesse 25 km/h max., il est considéré comme un simple vélo ou Pedelec.

Hors Europe : veuillez vous renseigner sur la législation en vigueur dans votre pays ou état.

2. DIFFÉRENTIATION DES MODÈLES

Le présent Manuel de l'Utilisateur s'applique à plusieurs modèles et années de modèle du Turbo, de 2014 à ce jour.

Les modèles Turbo S 2013 sont dotés de l'écran d'affichage première génération (voir l'illustration ci-dessous). Si votre Turbo dispose de cet écran d'affichage, veuillez vous référer au Manuel de l'Utilisateur du Turbo S 2013.

Les modèles Turbo ont été livrés avec des différents chargeurs, batteries et moteurs depuis 2014.

BATTERIE

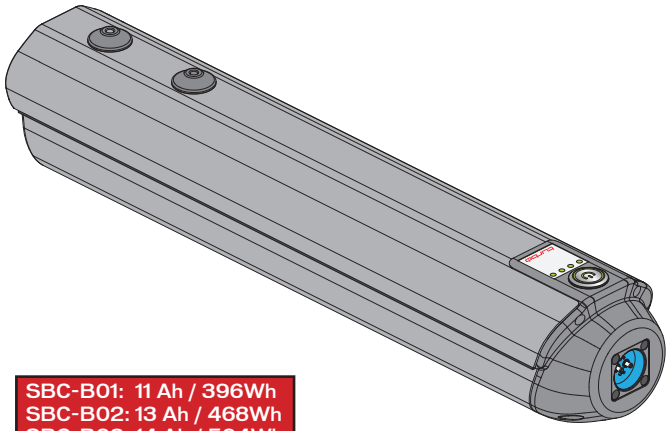

SBC-B01: 11 Ah / 396Wh
SBC-B02: 13 Ah / 468Wh
SBC-B03: 14 Ah / 504Wh
SBC-B04: 15 Ah / 562Wh
SBC-B05: 19 Ah / 691Wh

MOTEUR

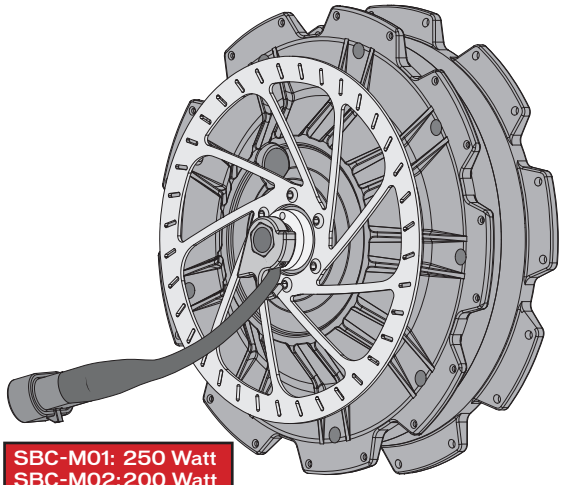

SBC-M01: 250 Watt
SBC-M02:200 Watt
SBC-M03:500 Watt

CHARGEUR

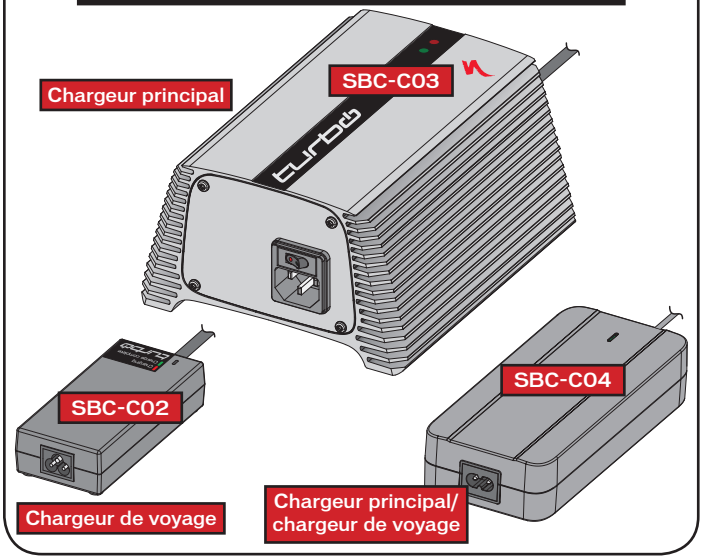

ECRAN

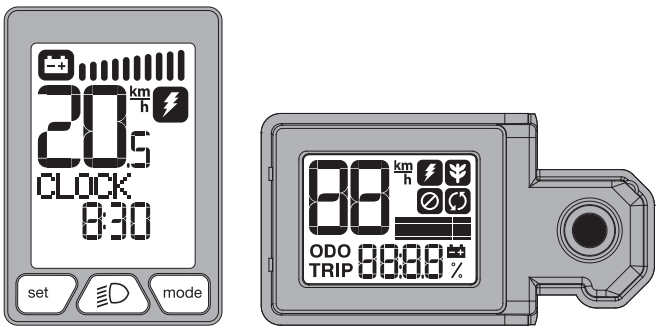

Première génération
(Ecran d'affichage)

Deuxième génération
(Poste de pilotage épuré)

3. DÉMARRAGE RAPIDE

Le guide de démarrage rapide ci-dessous indique de manière concise comment démarrer et charger votre Turbo. Cette consultation rapide ne remplace pas le contenu du présent manuel. Veuillez lire le manuel dans son intégralité avant la première utilisation.

Charger la batterie

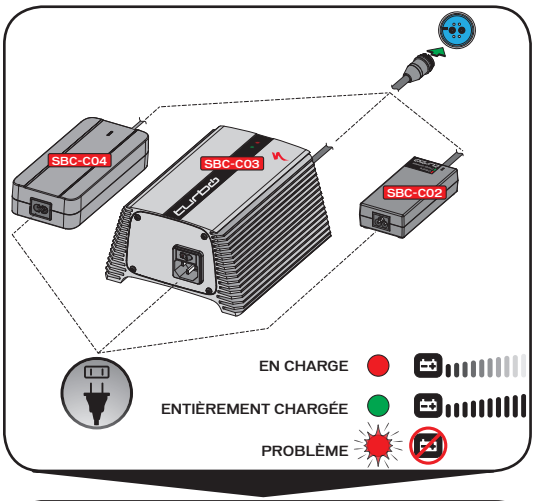

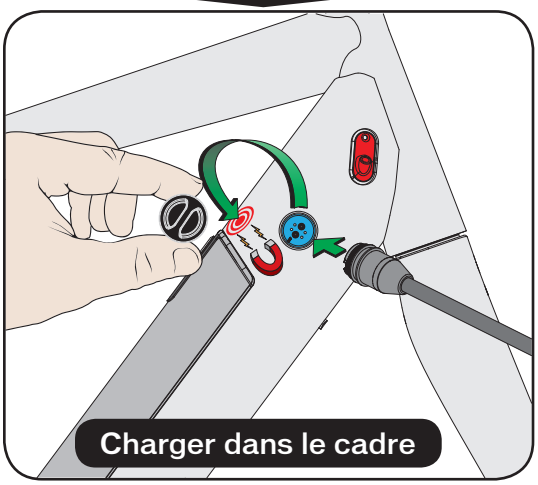

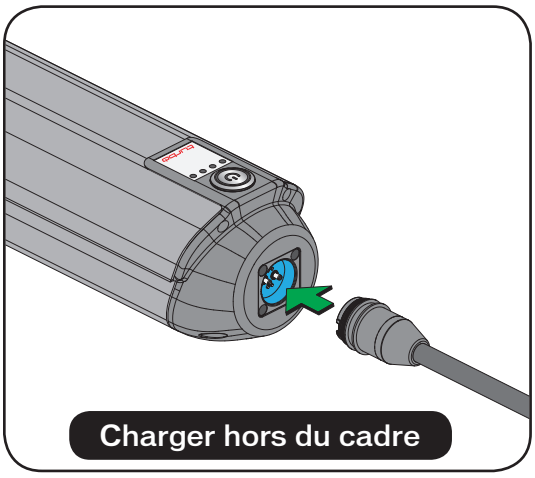

Démarrage

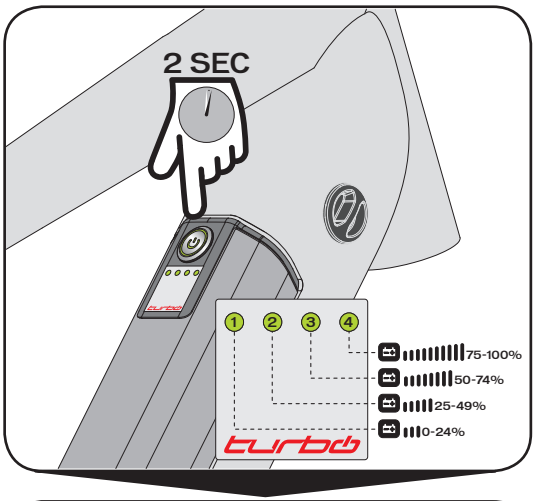

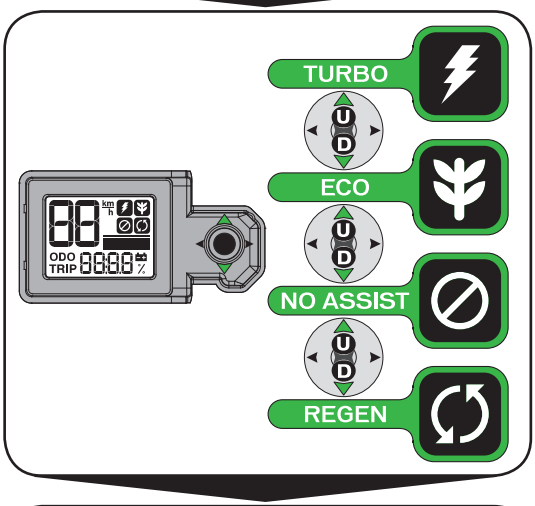

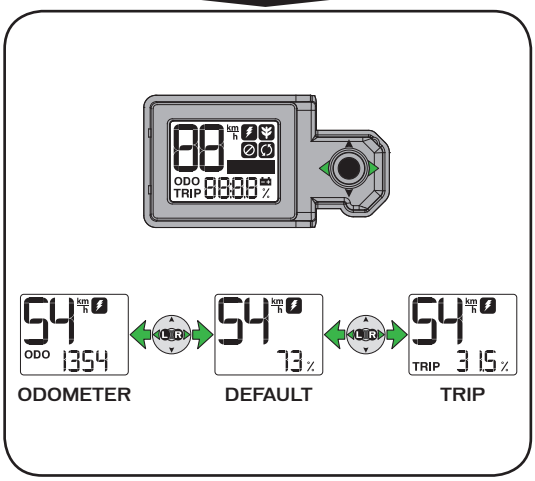

Lorsque la diode sur le chargeur clignote en rouge, cela indique un défaut de charge. Dans ce cas, débranchez immédiatement le chargeur de la prise de courant et contactez rapidement votre revendeur Specialized agréé. Votre vélo ne doit être utilisé de nouveau que lorsque ce défaut a été corrigé.

AVERTISSEMENT ! Chargez la batterie dans un endroit sec et aéré. Ne pas couvrir la batterie ou le chargeur durant le processus de charge. Le processus de charge génère une quantité importante de chaleur pouvant entraîner un risque de surchauffe, voire d'incendie. Veillez à ce que la chaleur soit correctement évacuée durant le processus de charge et il est recommandé de ne pas laisser la batterie sans surveillance.

En cas de problèmes au démarrage, redémarrer le système. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section "Démarrage" (page 11).

Retirer / installer la batterie

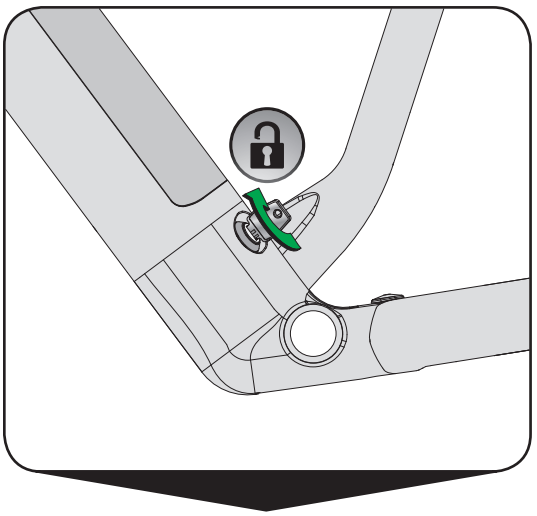

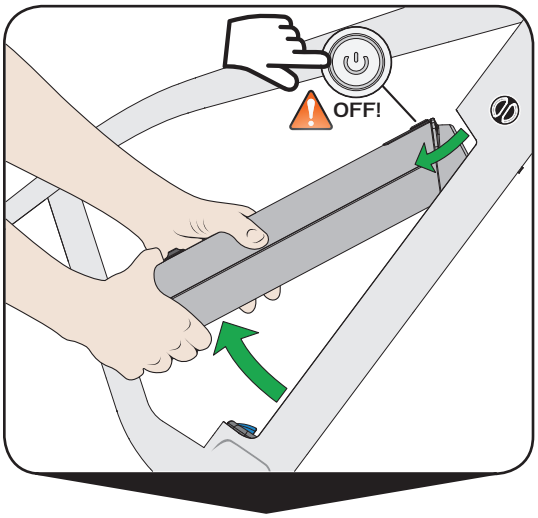

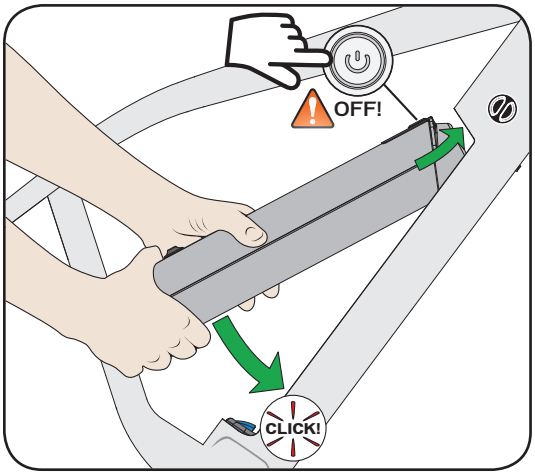

Vérifier le diagnostic de batterie

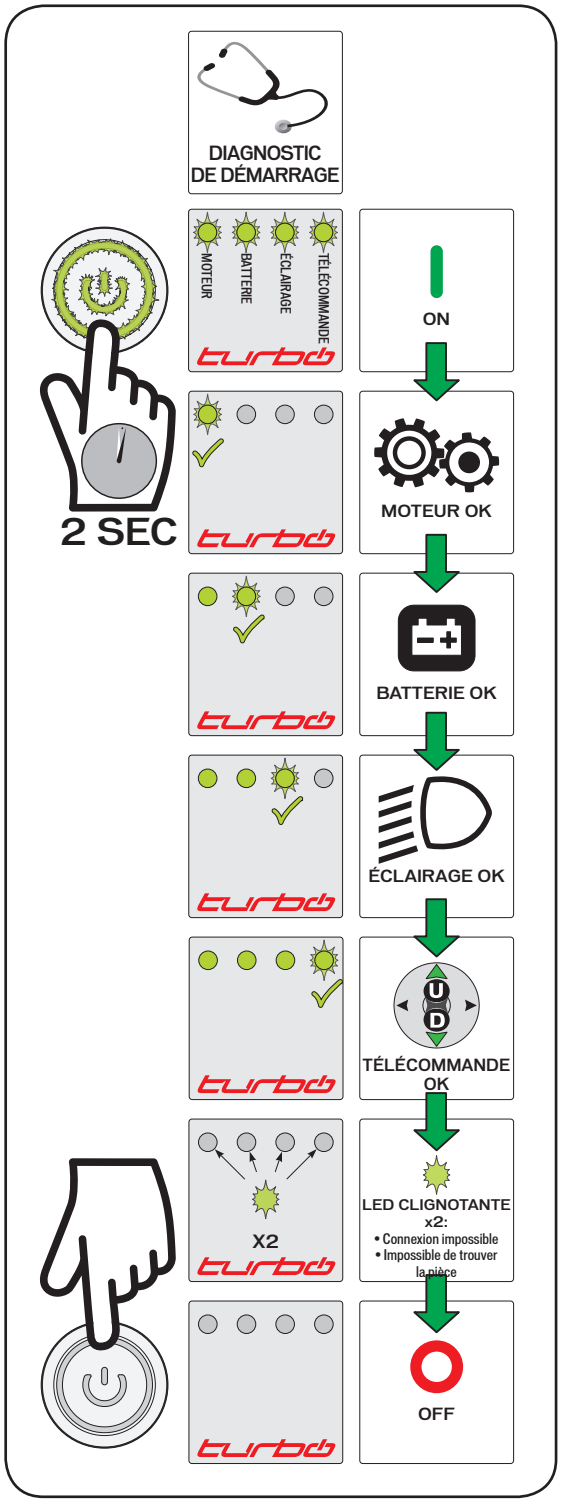

AVERTISSEMENT ! Avant de rouler sur la voie publique, il est recommandé de vous familiariser avec le comportement et le fonctionnement du vélo dans un endroit sûr.

AVERTISSEMENT ! La batterie présente un poids élevé ; évitez donc de la faire tomber, vous pourriez vous blesser ou l'endommager.

AVERTISSEMENT ! Retirez la clé avant de vous mettre en route. Vous risqueriez de vous blesser avec la clé saillante, la perdre ou bien la batterie pourrait se détacher et tomber. Ceci pourrait entraîner des accidents et des blessures.

AVERTISSEMENT ! Le vélo électrique Turbo est équipé d'un moteur entraîne le vélo vers l'avant. Cela signifie que le Turbo ne réagit pas comme un vélo standard, et au démarrage, le mouvement peut sembler inhabituel. Lorsque vous appuyez sur les pédales, le moteur démarre. Avant d'appuyer sur les pédales, vous pouvez actionner le frein pour maîtriser le vélo et éviter un démarrage incontrôlé. Veuillez également noter que le commutateur de vitesse permet une accélération forte. Les démarrages incontrôlés avec votre vélo peuvent conduire à une chute ou à un accident grave, en particulier sur des surfaces meubles ou dérappantes ou au milieu de la circulation routière. Référez-vous à la législation locale concernant le port d'un casque de vélo pour circuler sur la voie publique (par exemple, la norme casque AS / NZS 2063).

4. ELÉMENTS SPECIALIZED TURBO

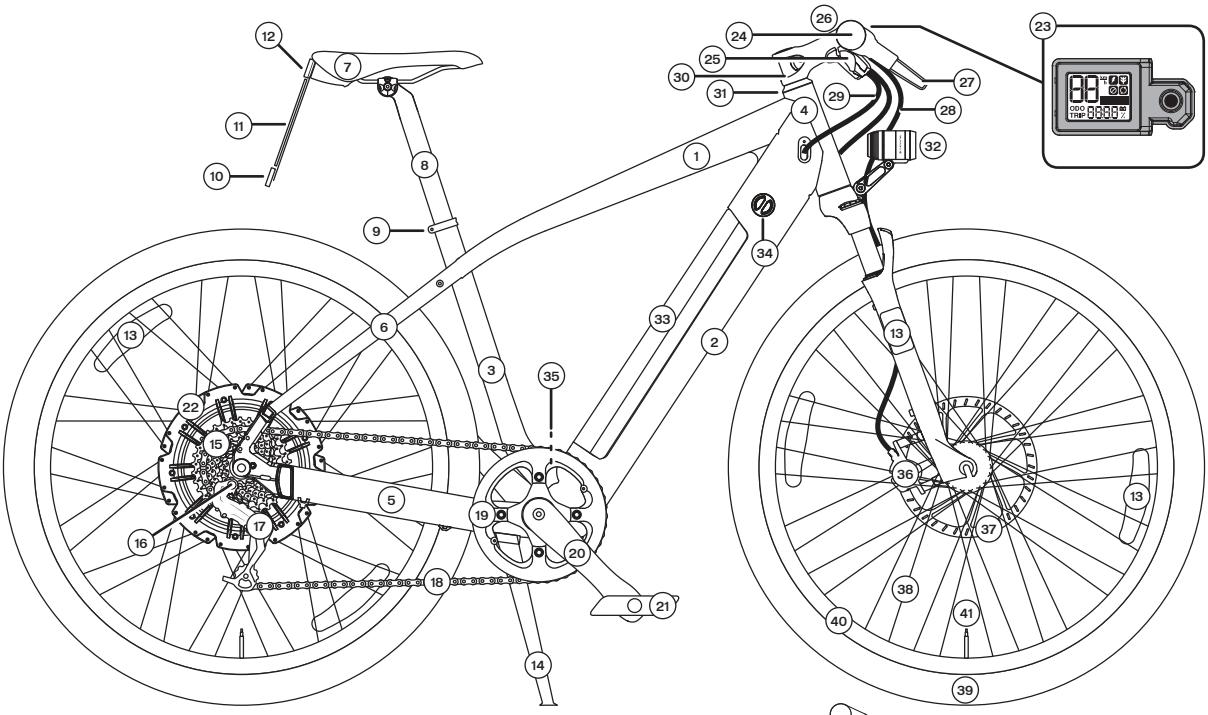

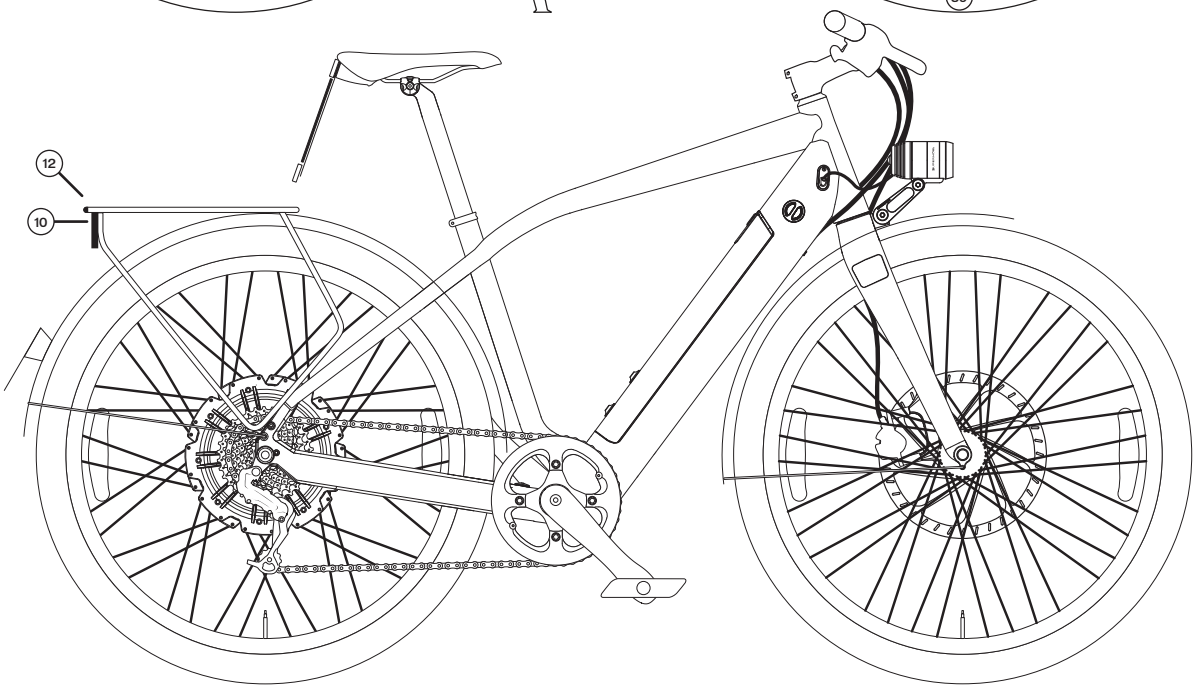

1. Tube horizontal
2. Tube diagonal
3. Tube de selle
4. Tube de direction
5. Bases
6. Haubans
7. Selle
8. Tige de selle
9. Collier de tige de selle
10. Réflecteur arrière intégré
11. Plaque d'immatriculation
12. Eclairage arrière
13. Réflecteur
14. Béquille
15. Cassette de pignons
16. Patte de fourche
17. Dérailleur arrière
18. Chaîne
19. Plateau
20. Manivelle
21. Pédale
22. Moteur
23. Compteur/Joystick (page 8)
24. Guidon avec poignée
25. Dérailleur
26. Sonnette
27. Manette de frein
28. Câble/gaine de frein
29. Câble de dérailleur
30. Potence
31. Roulements de direction ou jeu de direction
32. Feu avant (page 17)
33. Batterie (page 14)
34. Prise de mise en charge et bouchon magnétique en caoutchouc (page 14,page 13)
35. Serrure de batterie (page 14)
36. Étrier du frein à disque
37. Disque de frein
38. Rayon
39. Pneu (page 23)
40. Jante
41. Valve

NOTE : Les garde-boues, éclairages ou porte-bagages ne sont pas fournis avec tous les modèles et dans tous les marchés. Votre revendeur local vous renseignera sur les accessoires disponibles sur votre marché.

5. SECURITÉ

Veuillez lire attentivement tous les avertissements et toutes les remarques figurant dans la présente notice d'utilisation, avant de mettre en service le vélo. Conservez toujours la notice d'utilisation à proximité de votre vélo, afin qu'elle soit disponible à tout moment.

Avant d'utiliser votre vélo, n'oubliez pas de lire les sections « Avant la première utilisation » et « Avant chaque utilisation ».

Cette notice donne différents types d'indications : des informations importantes concernant votre nouveau vélo et son utilisation, des informations sur les risques de dommages matériels et les risques pour l'environnement et des informations sur les risques de chute et de dommages, y compris les dommages corporels.

AVERTISSEMENT ! Les opérations de réparation, service et maintenance doivent être réalisées par un revendeur agréé Specialized. Les vélos modernes sont des objets de haute technologie. La réalisation d'interventions sur le vélo exige une certaine expertise, de l'expérience et l'utilisation d'outils Specialized. N'essayez pas d'intervenir vous-même sur votre vélo.

6. AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION

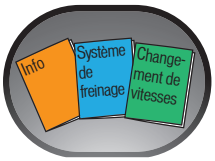

Veillez à bien respecter l'ensemble des notices des éléments constitutifs de votre vélo, fournies avec l'appareil ou consultables sur Internet.

Veuillez recharger complètement la batterie avant la première utilisation. Pendant le processus de charge, la diode sur le chargeur s'allume en rouge (section 9, page 13). Lorsque la batterie est complètement chargée, la diode sur le chargeur s'allume en vert. La batterie peut alors être utilisée.

Adressez-vous à votre revendeur Specialized agréé, pour toutes questions auxquelles vous n'auriez pas trouvé de réponse après la lecture de la présente notice. Veuillez vous assurer que votre vélo est en bon état de marche et bien réglé à votre stature. Specialized recommande d'effectuer un réglage du vélo professionnel chez un revendeur agréé Specialized.

Réglages nécessaires :

- Position et fixation de la selle et du guidon
- Montage et réglage des freins
- Fixation des roues au cadre et à la fourche
- Vérification de la pression des pneus
- Vérification de la bonne fixation de la batterie

Pour vous assurer confort et sécurité, confiez le réglage du guidon et de la potence à votre revendeur agréé Specialized.

Réglez la selle à la position la plus sûre et la plus confortable pour vous (consultez le Manuel du propriétaire de vélo Specialized).

Demandez à votre revendeur agréé Specialized de régler les manettes de frein de façon à vous permettre une bonne prise en main. Repérez bien quel levier commande quel frein (droite/gauche).

AVERTISSEMENT ! Lorsque la batterie n'est pas en charge, assurez-vous que le bouchon magnétique en caoutchouc est bien branché sur la prise de chargeur du cadre (section 9, page 13) afin d'éviter tout risque d'électrocution. Les contacts situés en dessous conduisent le courant lorsque le système est en marche.

AVERTISSEMENT ! Les systèmes modernes de freinage peuvent fonctionner ou se comporter différemment par rapport au système auquel vous êtes habitué. Il est conseillé de s'habituer aux freins en essayant votre vélo dans un endroit peu fréquenté, avant votre premier trajet réel. N'oubliez pas que l'on freine nettement moins bien par temps de pluie et sur sol glissant, ce qui peut s'avérer dangereux. Dans ce cas, il faut donc se montrer très prudent et prévoir une augmentation de la distance de freinage.

Essayez d'abord votre vélo dans un endroit sûr et peu fréquenté avant de vous lancer sur la voie publique.

Vérifiez que les roues sont bien fixées au cadre et à la fourche. Vérifiez que les roues et les axes traversants sont bien serrés, ainsi que les vis, boulons et écrous les plus importants (voir page 24).

Soulevez votre vélo d'une dizaine de centimètres et laissez-le retomber. En cas de cliquetis ou de bruits inhabituels, faites-le vérifier par votre revendeur Specialized agréé avant de l'utiliser.

Essayez de pousser le vélo en ayant bloqué les freins. Le frein arrière doit bloquer la roue arrière et l'arrière du vélo doit se soulever lorsque le frein avant est bloqué. Il ne doit pas non plus y avoir de jeu ni de bruits dans la direction au freinage.

Vérifiez la pression des pneus. La pression conseillée est indiquée sur le flanc des pneus. Respectez bien les valeurs de pression minimale et maximale. Si vous ne trouvez pas les pressions recommandées, gonflez à 3 bars : c'est une valeur qui convient à la plupart des pneus. Les pneus de faible section se gonflent plutôt à 4 bars.

Pour un contrôle rapide de la pression, par exemple en cours de route, on peut procéder comme suit : si vous appuyez avec le pouce sur le pneu gonflé, il ne doit presque pas s'enfoncer.

Vérifiez l'état des pneus et des jantes. Regardez s'il n'y a pas d'endroits endommagés, de fentes, de déformations ou de corps étrangers (éclats de verre, cailloux coupants).

Si vous voyez des coupures, des fentes ou des trous, ne vous servez pas de votre vélo. Faites-le vérifier par votre revendeur Specialized agréé.

7. AVANT CHAQUE UTILISATION

Il faut procéder aux vérifications suivantes avant chaque utilisation :

- Vérifier le bon état et le bon fonctionnement de l'éclairage et de la sonnette (si disponible dans votre marché).
- Vérifier le bon état et le bon fonctionnement des freins
- Vérifier l'étanchéité des conduites et des raccords des freins hydrauliques
- Vérifier que les pneus et les jantes ne présentent pas de dommages ou de corps étrangers et que les roues ne sont pas voilées
- Vérifier la bonne fixation de la batterie
- Vérifier l'état d'usure des pneus

- Vérifier le bon serrage des vis et des écrous **(voir page 24)**. Vérifier que les dispositifs de fixation rapide sont bien fermés si vous avez laissé le vélo sans surveillance, même pendant un laps de temps court
- Vérifier que le cadre et la fourche sont en bon état
- Vérifier la bonne fixation et le bon réglage du guidon et de la potence
- Vérifier que la tige de selle et la selle sont bien fixées et dans la position souhaitée. Essayer de tourner la selle et de la faire basculer vers le haut ou vers le bas : elle ne doit pas bouger
- Si vous utilisez des pédales automatiques/aimantées, vérifiez leur bon fonctionnement : les pédales doivent se déclencher sans problème et facilement

AVERTISSEMENT ! Avant la mise en marche du système, assurez-vous que le bouchon magnétique en caoutchouc est bien enfiché sur le cadre. Les contacts situés en dessous conduisent le courant lorsque le système est en marche.

AVERTISSEMENT ! N'utilisez pas votre vélo si vous n'êtes pas sûr qu'il soit en parfait état. Faites-le vérifier par votre revendeur Specialized agréé.

Faites régulièrement entretenir votre vélo par un revendeur agréé Specialized, surtout si vous l'utilisez régulièrement (voir calendrier d'entretien en page 27).

Le cadre, la fourche, ainsi que les pièces essentielles à la sécurité que sont les roues et les freins, peuvent s'user très vite et donc fonctionner de manière moins sûre.

Si vous dépassez la durée d'utilisation ou de vie prévue des pièces, elles peuvent tomber en panne subitement. Ceci peut entraîner des chutes et des blessures graves.

En cas de chute ou de renversement de votre vélo, veuillez effectuer les contrôles détaillés sous forme de liste en page 7 avant de repartir. Dans ce cas, il est recommandé de faire vérifier votre vélo par un revendeur Specialized agréé avant de poursuivre votre trajet.

Les pièces en aluminium ne supportent pas toujours d'être dévoilées et les pièces en carbone peuvent souffrir de dommages invisibles.

8. INTERFACE UTILISATEUR

A. Présentation de l'afficheur/compteur Turbo

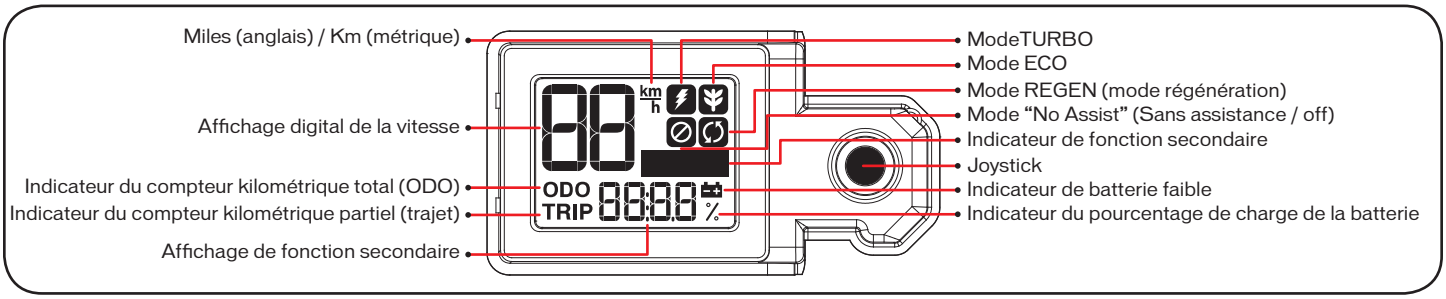

B. Les Fonctions du Joystick

Gauche ou Droite

Gauche

Haut

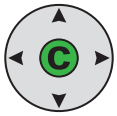

Centre

Haut ou Bas

Droite

Bas

C. Configuration de l'écran

REGLAGE DU RETRO-ECLAIRAGE (Oui ou Non)

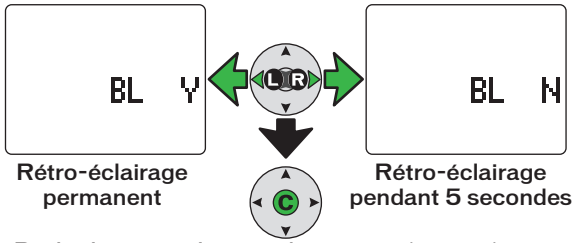

- **Réglez le rétro-éclairage :** Appuyez sur le joystick vers la gauche ou vers la droite pour choisir le réglage désiré (éclairage permanent ou pendant 5 secondes), validez ensuite en appuyant le joystick en son centre.

Les freins de certains modèles de Turbo sont connectés au moteur grâce à un câble et un commutateur. Ce commutateur indique au moteur que le frein a été actionné afin d'activer automatiquement le mode REGEN.

- **Pour accéder à la fonction de configuration de l'ordinateur (avec commutateur) :** appuyez et maintenez le joystick vers la gauche tout en actionnant le levier de frein arrière. Appuyez sur le bouton de mise en marche de la batterie pour allumer le système, maintenez la pression sur la manette vers la gauche et le levier de frein actionné pendant 3 secondes.
- **Pour accéder à la fonction de configuration de l'ordinateur (sans commutateur) :** levez le joystick vers le haut et maintenez-le pendant 10 secondes, tout en appuyant sur le bouton de mise en marche pendant 3 secondes.

REGLAGE DE L'UNITE (km/h / mph) (Avec commutateur)

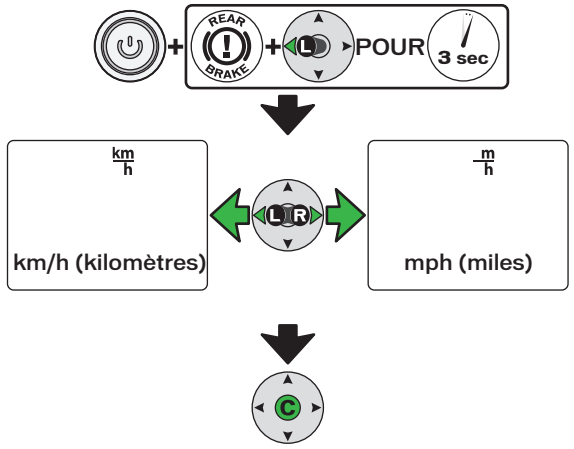

- **Réglage de l'unité:** Appuyez sur le joystick vers la gauche ou la droite pour sélectionner l'unité désirée (km / h ou mph), validez ensuite en appuyant le joystick en son centre.

REGLAGE DE L'UNITE (km/h / mph) (Sans commutateur)

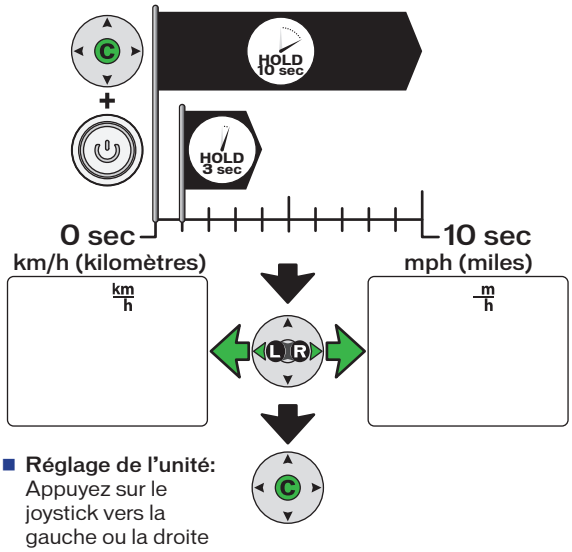

- **Réglage de l'unité:** Appuyez sur le joystick vers la gauche ou la droite pour sélectionner l'unité désirée (km / h ou mph), validez ensuite en appuyant le joystick en son centre.

TEMPERATURE / TEST DE LA VERSION DU LOGICIEL

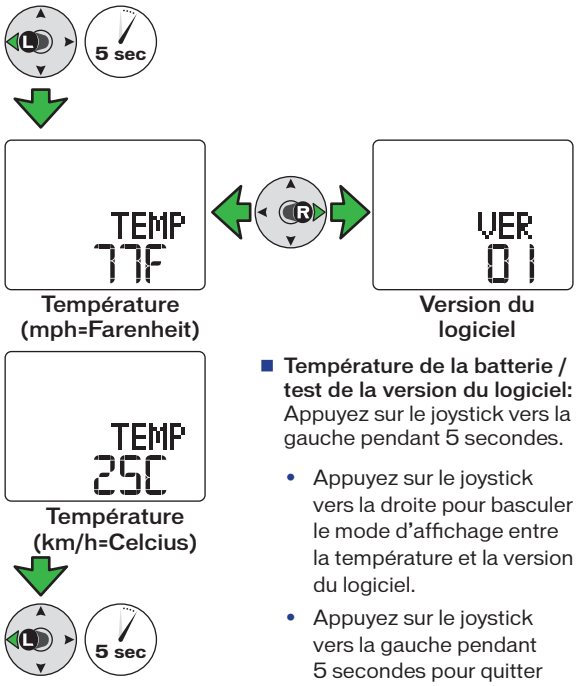

- **Température de la batterie / test de la version du logiciel:** Appuyez sur le joystick vers la gauche pendant 5 secondes.
  - Appuyez sur le joystick vers la droite pour basculer le mode d'affichage entre la température et la version du logiciel.
  - Appuyez sur le joystick vers la gauche pendant 5 secondes pour quitter l'écran de test.

AFFICHAGE DES OPTIONS DE LA BATTERIE

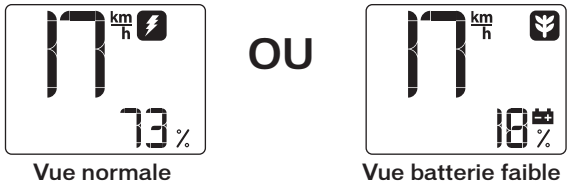

- **Options d'affichage de la batterie :** l'écran affiche le pourcentage de charge restante de la batterie jusqu'à ce qu'il atteigne le seuil de 20%, ensuite, uniquement le symbole de la batterie est affiché.

REINITIALISATION DU MODE TRAJET

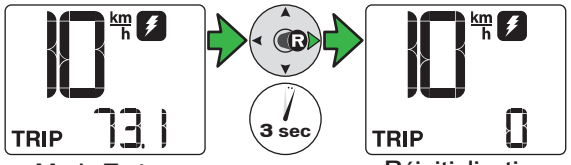

- **Réinitialisation du mode trajet:** En mode trajet, maintenez le joystick vers la droite pendant 3 secondes pour le réinitialiser. le mode trajet se réinitialisera automatiquement après chaque cycle de charge complète de la batterie.

REGLAGE ECO % +/-

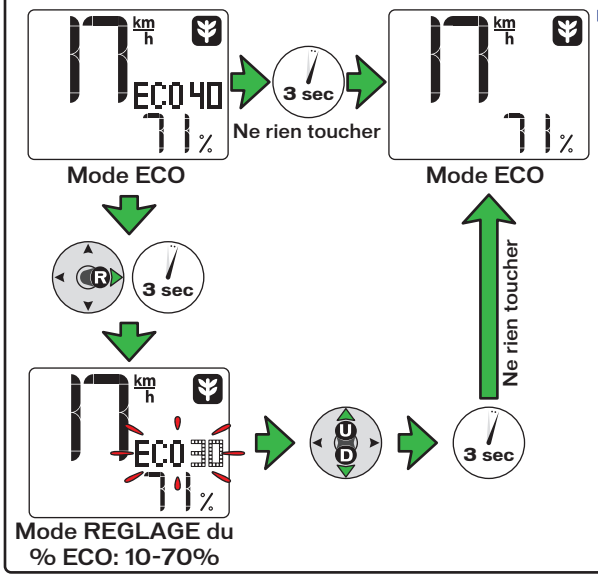

- **Réglage du Mode ECO:** Lorsque le réglage de la vitesse est en mode ECO, le pourcentage d'assistance du mode ECO s'affiche.
  - Si aucune manipulation n'est effectuée pendant 3 secondes, l'affichage du pourcentage d'assistance du mode ECO disparaîtra.
  - Lorsque le pourcentage d'assistance du mode ECO est affiché, en dirigeant la manette vers la droite pendant 3 secondes, le pourcentage d'assistance du mode ECO commencera à clignoter, le pourcentage d'assistance du mode ECO peut alors être réglé entre 10 et 70%.
  - Lorsque le pourcentage d'assistance du mode ECO clignote, si aucune manipulation n'est effectuée pendant 3 secondes, l'affichage du pourcentage d'assistance du mode ECO disparaîtra.

OPTIONS D'AFFICHAGE

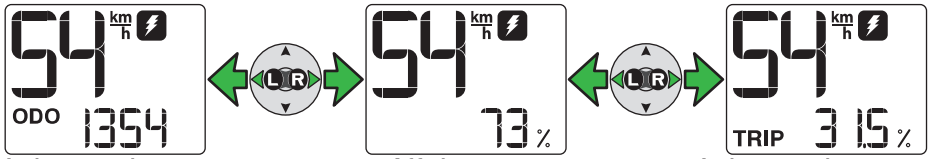

Indicateur du compteur kilométrique total, mode ODO | Affichage par défaut | Indicateur du compteur kilométrique partiel, mode Trajet

- **Options d'affichage:** Pour basculer entre l'affichage ODO (kilométrage total), le mode Trajet (kilométrage partiel) ou l'affichage par défaut, dirigez sur le joystick vers la gauche ou la droite.

OPTIONS D'AFFICHAGE EN MODE TRAJET

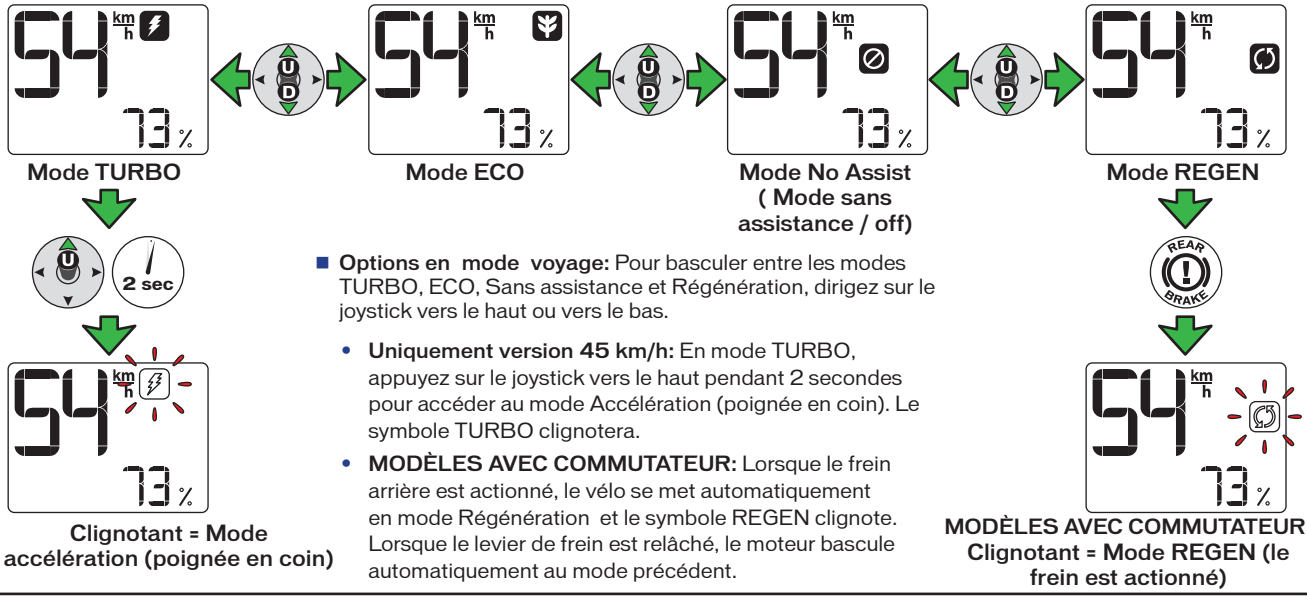
km/h
73 %
Mode TURBO
Mode ECO
Mode No Assist (Mode sans assistance / off)
Mode REGEN
2 sec
REAR BRAKE
Clignotant = Mode accélération (poignée en coin)
MODÈLES AVEC COMMUTATEUR: Clignotant = Mode REGEN (le frein est actionné)

- **Options en mode voyage:** Pour basculer entre les modes TURBO, ECO, Sans assistance et Régénération, dirigez sur le joystick vers le haut ou vers le bas.
  - **Uniquement version 45 km/h:** En mode TURBO, appuyez sur le joystick vers le haut pendant 2 secondes pour accéder au mode Accélération (poignée en coin). Le symbole TURBO clignotera.
  - **MODÈLES AVEC COMMUTATEUR:** Lorsque le frein arrière est actionné, le vélo se met automatiquement en mode Régénération et le symbole REGEN clignote. Lorsque le levier de frein est relâché, le moteur bascule automatiquement au mode précédent.

D. Moteur/assistance

- Vous pouvez utiliser cette assistance avec deux modes de conduite (TURBO et ECO). Il existe également un mode REGEN (régénération).
- Vous pouvez gérer les différents modes grâce au joystick (**fig. 1**) situé à la droite de l'écran, sur la droite du guidon.
- Pour passer à un mode d'assistance plus élevé, veuillez appuyer le joystick vers le HAUT. Pour passer à un mode d'assistance moins élevé, veuillez appuyer le joystick vers le BAS. Une fois le mode le plus élevé ou le mode le moins élevé atteint, le système s'arrête sur le dernier mode possible. Pour passer du mode TURBO au mode REGEN, vous devez actionner le joystick vers le BAS. Pour passer du mode REGEN au mode TURBO, vous devez actionner le joystick vers le HAUT.

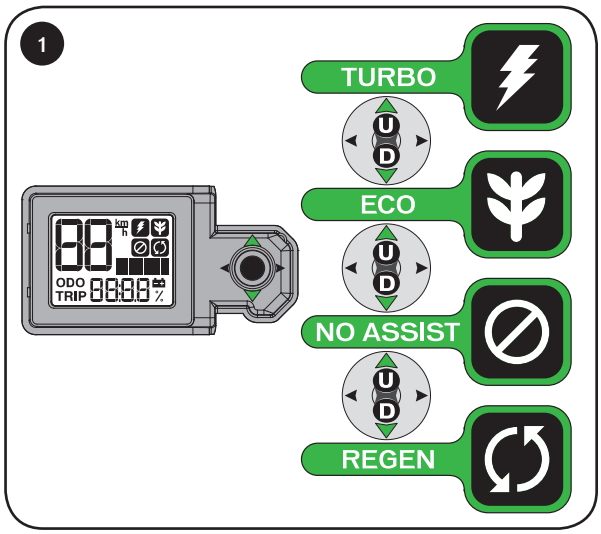

AVERTISSEMENT ! Il est possible d'atteindre des vitesses sensiblement plus élevées sur le Turbo qu'avec un vélo normal grâce à l'assistance fournie par le moteur du vélo électrique. Cela pourrait sembler très inhabituel. Par conséquent, il est important pour le cycliste de se familiariser progressivement avec le Turbo en roulant sur son vélo électrique dans un environnement familier, loin d'autres cyclistes, de piétons et/ou de la circulation.

La version 45 km / h (28 mph) du Turbo vélo n'est autorisé que dans certains pays et peut être soumis à la réglementation et aux exigences légales de chaque pays. Avant de monter sur votre vélo électrique, merci de vérifier les réglementations locales relatives aux vélos et vélos électriques. Si vous n'êtes pas sûr de l'endroit où vous renseigner sur les règlementations locales, contactez votre revendeur spécialisé agréé.

TURBO (25 km/h (15,5 mph) ou 32 km/h (20 mph) Version VAE):

- Le moteur, lorsque vous pédalez, fournit un soutien maximal, jusqu'à une vitesse de 25 km/h (15,5 mph) ou 32 km/h (20 mph), puis s'éteint au-delà.

TURBO (modèle Etats-Unis ou version S-Pedelec 45 km/h) :

- Le moteur, lorsque vous pédalez, fournit un soutien maximal, jusqu'à une vitesse de 45 km/h (28 mph), puis s'éteint au-delà.

Sur demande, l'assistance maximale du moteur peut être réduite à 25 km/h par votre revendeur Specialized agréé (ne s'applique pas à tous les modèles et/ou tous les marchés). Le véhicule est alors considéré comme un Pedelec et soumis à d'autres droits et obligations. Suivant la législation en vigueur dans les pays respectifs, les obligations en matière de port du casque et d'assurance peuvent en être affectées. Veuillez vous informer des réglementations nationales en vigueur dans votre pays avant d'utiliser votre vélo. Votre revendeur Specialized agréé peut également repasser l'assistance jusqu'à 45 km/h (en fonction du modèle; certains modèles sont DIN EN 15194 ou L1e seulement).

Le mode ACCÉLÉRATEUR accessible depuis le mode TURBO (modèle américain ou version S-Pedelec 45 km/h uniquement) :

En mode automoteur, le vélo peut atteindre une vitesse pouvant aller jusqu'à 20 km/h, sans pédalage.

Afin d'accéder au mode automoteur, passez d'abord en mode Turbo, puis actionnez le joystick vers le HAUT pendant 2 secondes au minimum. Dans ce mode, vous pouvez faire accélérer le vélo en actionnant et en maintenant le joystick vers le HAUT. Pour quitter ce mode, il suffit d'actionner brièvement le levier de frein droit ou d'appuyer sur le joystick vers le BAS. Le moteur repasse alors en mode Turbo.

En mode ACCÉLÉRATEUR (automoteur), le moteur offre une motricité intégrale et ne nécessite donc pas de pédalage. Cependant, l'autonomie d'une batterie complètement chargée variera en fonction du modèle de vélo.

ECO: En mode ECO, le moteur fournit, selon le réglage du cycliste, 10 à 70 % de la puissance maximale.

NO ASSIST: Si le système est en marche, mais réglé sur NO ASSIST (Pas d'assistance / Off), le moteur n'apporte pas d'assistance.

REGEN: En mode REGEN (régénération), le moteur fonctionne comme un générateur : il est en mesure de récupérer de l'énergie à partir de son propre mouvement. Le mode REGEN ralentit un peu le vélo et recharge la batterie. Le moteur fonctionne très bien dans ce mode et ne ralentit que légèrement le vélo. La puissance récupérée dépend de la durée d'utilisation. Le mode REGEN fonctionne de façon optimale lorsque vous roulez en descente.

Ce processus permet de recharger la batterie et donc d'augmenter l'autonomie possible. Afin de pouvoir récupérer de l'énergie, le vélo doit être réglé sur le mode REGEN. La régénération d'énergie peut être lancée soit en appuyant sur joystick vers le BAS jusqu'au mode REGEN, soit en actionnant le frein arrière. En actionnant le frein arrière, la régénération est activée en plus du frein à disque hydraulique : la batterie se charge à chaque fois que vous freinez, ce qui vous permet d'utiliser ultérieurement l'énergie ainsi obtenue.

E. Démarrage

- Pour démarrer le système (**fig. 2**), il faut appuyer sur le bouton On/Off durant 2 secondes. Ce bouton se trouve en haut au centre de la batterie.
- Pour arrêter de nouveau l'assistance, une brève pression sur ce bouton suffit. Lorsque le système est en marche, le bouton est rétroéclairé en vert.
- Après la mise en marche, un diagnostic du système est effectué dans un premier temps.
- Le système démarre toujours en mode TURBO.

Le niveau d'assistance du moteur en mode ECO peut être réglé individuellement selon vos souhaits. Par le biais de l'afficheur ou avec l'assistance de votre revendeur Specialized agréé, il est possible de programmer le mode ECO afin de bénéficier d'une assistance située entre 10 et 70 % de la puissance moteur maximale. Si vous réglez le mode ECO sur une assistance plus faible, la consommation de courant est moins importante, ce qui vous donne plus d'autonomie. Vous disposerez toutefois de moins de puissance d'entraînement. Specialized vous conseille de régler à 30 %, ce qui correspond au réglage d'usine du vélo.

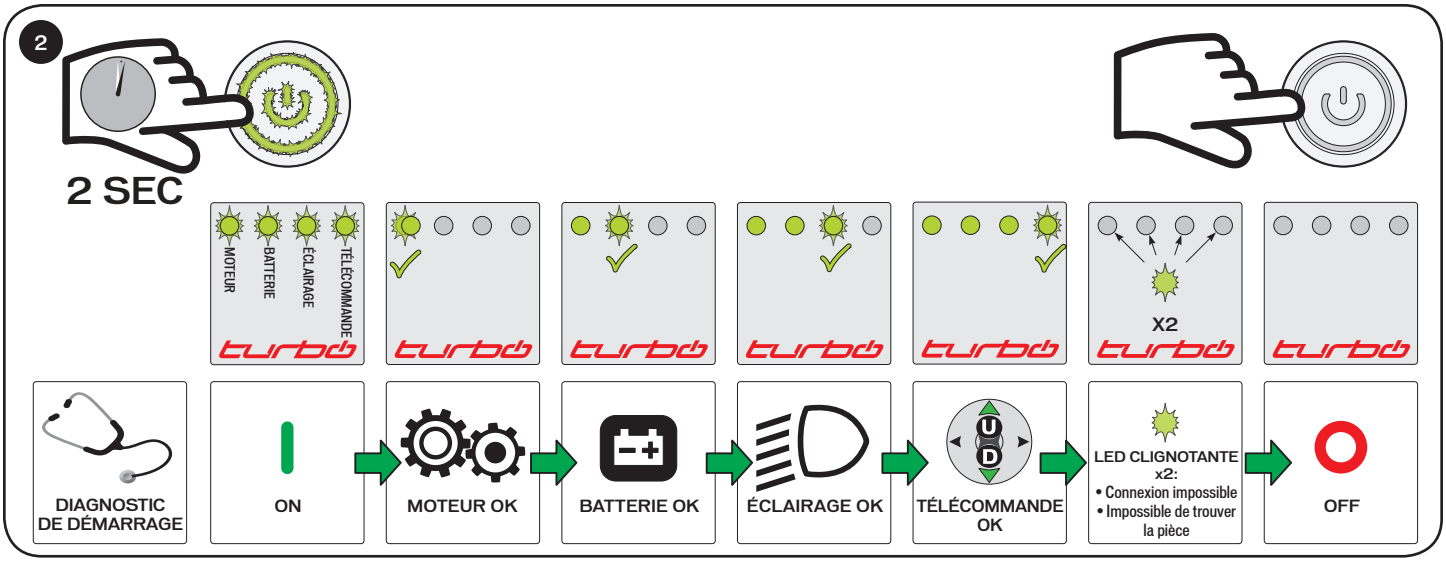

Si le système ne fonctionne pas correctement, procédez aux étapes suivantes. Si le système ne fonctionne toujours pas, apportez votre vélo à un revendeur Specialized agréé.

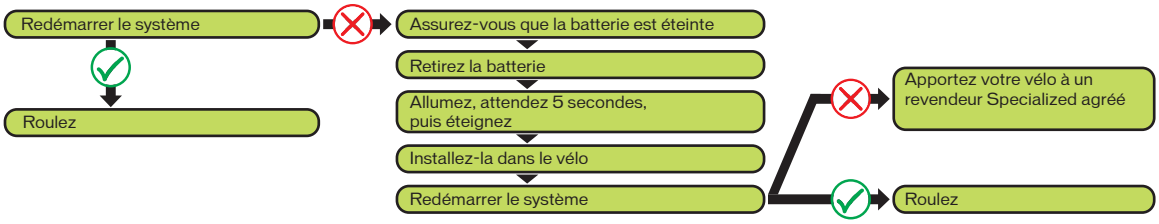

F. Error codes displayed

Le système de gestion de la batterie (BMS) vérifie automatiquement le fonctionnement du système. Si le système détecte une erreur, le message d'erreur correspondant apparaît sur l'afficheur.

Veuillez redémarrer le système en cas de message d'erreur. Si le message d'erreur persiste, veuillez contacter votre revendeur Specialized agréé pour plus d'information. En fonction du type de message d'erreur, le système s'éteint automatiquement le cas échéant. Il est possible de poursuivre le trajet avec le système éteint, sans assistance du moteur.

Affichage sur l'afficheur	Signification	Solution
B-HOT	La batterie est trop chaude	S'arrêter et éteindre le système. Laisser refroidir le système jusqu'à ce que le message d'erreur disparaisse. Il est également possible de poursuivre le trajet sans assistance de la batterie, ce qui favorise le refroidissement du système
BCOLD	La batterie est trop froide	Laisser la batterie se réchauffer lentement à température ambiante, jusqu'à ce que le message d'erreur disparaisse
BFAIL	Batterie endommagée	Veuillez contacter immédiatement votre revendeur Specialized agréé
ALERT	Batterie en mode protection	Redémarrer le système. Si le message d'erreur persiste, veuillez contacter votre revendeur Specialized agréé
SHORT	Court-circuit	Veuillez contacter immédiatement votre revendeur Specialized agréé
BUS F	Le système de gestion de batterie ne communique pas avec les composants	Redémarrer le système. Vérifier les raccords enfichés
LO BA	Batterie faible	Connectez la batterie au chargeur et branchez sur une source d'alimentation électrique pour charger la batterie
M-HOT	Surchauffe du moteur	S'arrêter et éteindre le système. Laisser refroidir le système jusqu'à ce que le message d'erreur disparaisse. Il est également possible de poursuivre le trajet sans assistance de la batterie, ce qui favorise le refroidissement du système. Ne pas toucher le moteur ! Risque de brûlures !
M WRM	Moteur très chaud ; risque de surchauffe	Réduire la vitesse. Ne rouler qu'en mode éco. Ne pas toucher le moteur ! Risque de brûlures !
M ERR	Moteur endommagé	Veuillez contacter votre revendeur Specialized agréé
R ERR	Télécommande endommagé	Veuillez contacter votre revendeur Specialized agréé

Confiez les révisions et réparations uniquement à votre revendeur Specialized agréé. Si le message d'erreur persiste après avoir essayé les solutions proposées, veuillez contacter votre revendeur Specialized agréé.

9. CHARGEUR

La tension de service est de 100 à 240 V. Pour toute information technique spécifique, veuillez lire les instructions de la section 19, page 24.

AVERTISSEMENT ! N'utilisez que le chargeur Specialized fourni ou d'autres chargeurs autorisés par Specialized. Vérifiez le chargeur avant chaque utilisation, afin de déceler d'éventuels dommages au niveau de l'appareil, du câble et des connecteurs : ne chargez jamais la batterie avec un chargeur supposé défectueux ou dont vous savez qu'il est endommagé.

Durant le processus de charge, la diode sur le chargeur est allumée en rouge. Lorsque la batterie est entièrement chargée, la diode sur le chargeur passe au vert. La batterie peut maintenant être utilisée **(fig. 3, 4)**.

Chargez la batterie dans un endroit sec et veillez à une ventilation correcte de la pièce. Le chargeur ne doit pas être exposé à la pluie, à l'eau et à l'humidité. Ni la batterie ni le chargeur ne doivent être recouverts durant le processus de charge. Veuillez vous assurer qu'aucun produit inflammable ou dangereux ne se trouve dans la pièce. Installez le chargeur dans une position stable, afin qu'il ne puisse pas basculer ou tomber. Il faut toujours débrancher le chargeur avant de le nettoyer.

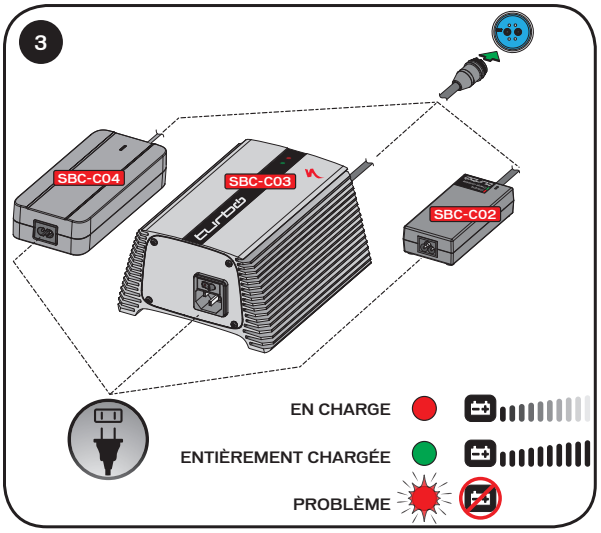

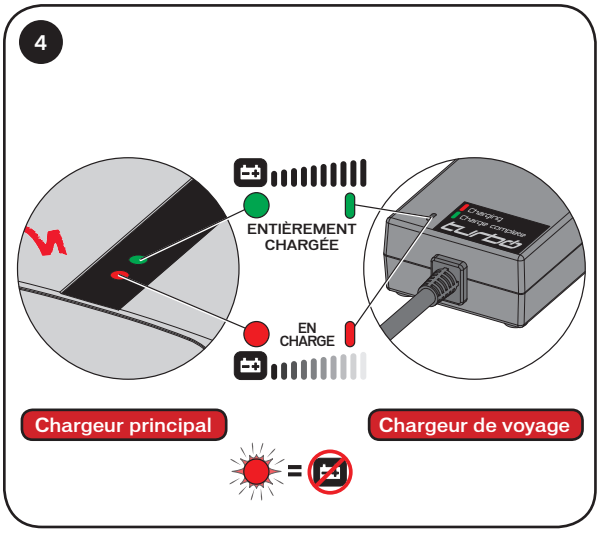

AVERTISSEMENT ! Pendant le processus de charge, si la diode rouge clignote, cela indique un défaut de charge. Dans ce cas, débranchez immédiatement le chargeur de la prise de courant et contactez rapidement votre revendeur Specialized agréé pour identifier le problème. Le vélo, la batterie et le chargeur ne doivent pas être utilisés dans ce cas. Vous pouvez utiliser le vélo sans assistance électrique comme un vélo classique. Dans ce cas, afin de pouvoir utiliser le vélo sur la voie publique, il ne doit être utilisé qu'avec une dynamo d'éclairage externe, par exemple une dynamo de moyeu.

A. Processus de charge

Pour charger la batterie, il n'est pas nécessaire de l'extraire du vélo **(fig. 5)**. Pour ce faire, retirer le bouchon magnétique en caoutchouc situé en haut à droite du cadre.

Afin d'obtenir un résultat de charge optimum, il est recommandé d'extraire la batterie du vélo lorsque les températures extérieures sont froides, et de la charger dans une pièce plus chaude **(fig. 6)**.

Veuillez charger la batterie à une température allant de 0 °C à 50 °C **(fig. 7)**. Dans d'autres plages de température, vous risquez d'endommager la batterie, ce qui peut entraîner une perte de puissance.

Vous pouvez enficher le connecteur de charge directement dans la prise de mise en charge dans le cadre. Le connecteur est maintenu dans son logement de façon magnétique. Grâce à une configuration spéciale de la prise de mise en charge et au positionnement efficace de deux aimants, le connecteur de charge ne peut être enfiché dans la prise que dans la bonne position. Le bouchon magnétique en caoutchouc peut être fixé sur le tube diagonal (**fig. 5**) lorsque la batterie est en cours de charge.

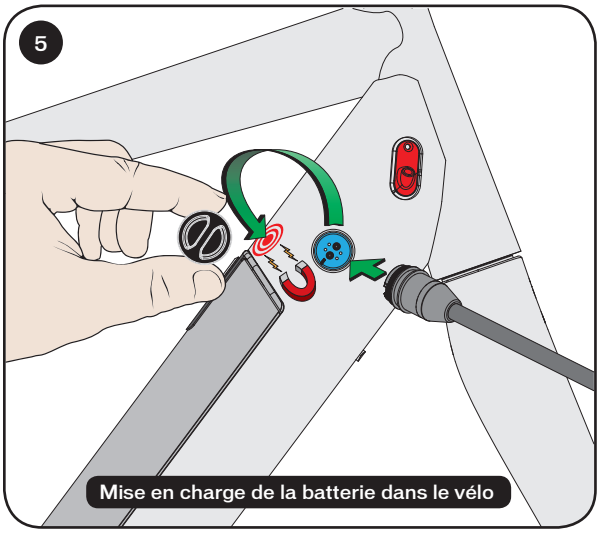

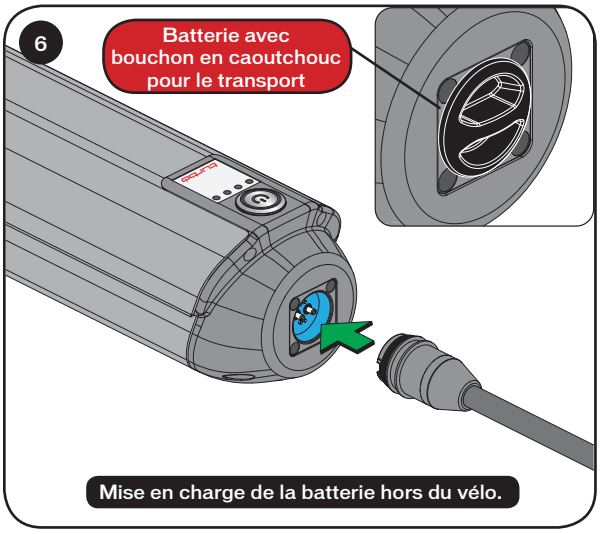

Chargez la batterie dans un endroit sec et chaud. Veillez à une bonne ventilation.

La chaleur produite lors du processus de charge doit pouvoir être évacuée du chargeur.

Utilisez uniquement le chargeur ou le chargeur de voyage d'origine Specialized.

N'utilisez que le chargeur Specialized fourni ou d'autres chargeurs autorisés par Specialized. Vérifiez le chargeur avant chaque utilisation, afin de déceler d'éventuels dommages au niveau de l'appareil, du câble et des connecteurs : ne chargez jamais la batterie avec un chargeur supposé défectueux ou dont vous savez qu'il est endommagé.

Avant l'utilisation, il convient de lire les autocollants situés sur le chargeur.

Placez le chargeur et la batterie sur une surface plane, non inflammable. Enfichez la fiche secteur du chargeur dans la prise de courant (100 - 240 V), à l'aide d'une fiche correspondant aux normes du pays concerné. Reliez le connecteur de charge à la prise de la batterie. Voir **fig. 3 & 9.**

Pendant que la batterie est en charge, la LED rouge du chargeur est allumée et les LED vertes situées sur la batterie clignotent (le nombre de LED qui clignotent augmente au fur et à mesure que le niveau de charge de la batterie augmente). Lorsque la batterie est totalement chargée, la LED verte sur le chargeur s'allume et les LED vertes situées sur la batterie s'éteignent (voir **fig. 3 & 4** en page 13).

7

Exemple d'étiquette : référez-vous à l'étiquette figurant sur la batterie de votre vélo électrique Turbo pour toute information relative à votre batterie.

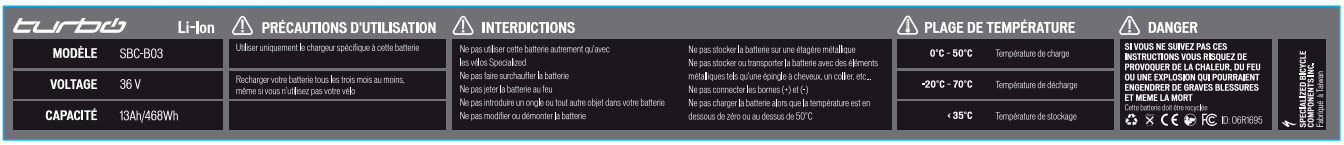
turbo
Li-Ion
MODÈLE SBC-B03
VOLTAGE 36 V
CAPACITÉ 13Ah/468Wh
PRÉCAUTIONS D'UTILISATION
Utiliser uniquement le chargeur spécifique à cette batterie
Recharger votre batterie tous les trois mois au moins, même si vous n'utilisez pas votre vélo
INTERDICTIONS
Ne pas utiliser cette batterie autrement qu'avec les vélos Specialized
Ne pas faire surchauffer la batterie
Ne pas jeter la batterie au feu
Ne pas introduire un ongle ou tout autre objet dans votre batterie
Ne pas modifier ou démonter la batterie
Ne pas stocker la batterie sur une étagère métallique
Ne pas stocker ou transporter la batterie avec des éléments métalliques tels qu'une épingle à cheveux, un collier, etc...
Ne pas connecter les bornes (+) et (-)
Ne pas charger la batterie alors que la température est en dessous de zéro ou au dessus de 50°C
PLAGE DE TEMPÉRATURE
0°C - 50°C Température de charge
-20°C - 70°C Température de décharge
< 35°C Température de stockage
DANGER
SI VOUS NE SUIVEZ PAS CES INSTRUCTIONS VOUS RISQUEZ DE PROVOQUER DE LA CHALEUR, DU FEU OU UNE EXPLOSION QUI POURRAIENT ENGENDRER DE GRAVES BLESSURES ET MEME LA MORT
Cette batterie n'est pas recyclable
ID: D6R1685
SPECIALIZED BICYCLE COMPONENTS, INC.
Fabriqué à Taiwan

BATTERIE	SBC-B01		SBC-B02		SBC-B03		SBC-B04		SBC-B05	
CHARGEUR	SBC-C03 SBC-C04	SBC-C02	SBC-C03 SBC-C04	SBC-C02	SBC-C03 SBC-C04	SBC-C02	SBC-C03 SBC-C04	SBC-C02	SBC-C03 SBC-C04	SBC-C02
TEMPS DE CHARGE	2.5h	5h	3.5h	7h	3.3h	6.5h	3.6h	7.2h	4.5h	9.0h

NOTE: Le présent schéma constitue un exemple. Référez-vous à l'étiquette figurant sur la batterie et le chargeur fournis avec votre vélo électrique Turbo pour toute information relative à votre batterie et votre chargeur. Il est possible que le nom des modèles et le temps de charge aient été mis à jour sans préavis.

Une fois le processus de charge terminé, le chargeur peut rester relié à la batterie ; il n'y a pas de risque de surcharge. Il est recommandé de déconnecter le chargeur et la batterie, une fois le processus de charge correctement terminé, afin d'économiser de l'électricité.

B. Nettoyage

Avant le nettoyage, le chargeur doit toujours être éteint et déconnecté de la batterie. En cas de besoin, nettoyez les orifices d'aération à l'aide d'un chiffon sec ou d'un aspirateur.

C. Élimination

Ne pas éliminer les chargeurs usagés avec les déchets ménagers.

Vous pouvez retourner les piles usagées à un centre de recyclage ou à votre revendeur Specialized agréé.

Les éléments deffectueux ou les chargeurs qui ne sont plus utilisés, doivent être collectés séparément et recyclés d'une manière respectueuse de l'environnement.

Dans l'UE, les consommateurs sont soumis à une obligation de restitution des chargeurs défectueux, inutilisés ou non fonctionnels et les revendeurs, fabricants et importateurs sont soumis à une obligation de reprise. Vous pouvez rapporter les batteries usagées à une entreprise de recyclage ou à votre revendeur Specialized agréé.

En vertu de la directive 2012/19/EC du Parlement européen relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les chargeurs défectueux non utilisés doivent être collectés séparément et éliminés de manière écologique.

Renseignez-vous sur la réglementation nationale en vigueur dans votre pays de résidence.

10. BATTERIE

Avant la première utilisation, veuillez lire les instructions relatives à la batterie.

Vérifiez la batterie avant la première utilisation. Ne chargez jamais la batterie avec un chargeur supposé défectueux ou dont vous savez qu'il est endommagé, et ne l'utilisez pas.

Votre vélo est alimenté en courant par une batterie moderne au lithium-ion (Li-Ion) (**fig. 8**). Ce type de batterie s'est avéré optimal pour faire fonctionner les vélos électriques. Elle offre une capacité maximale (autonomie) tout en présentant un poids minimal. Elle n'est pas soumise à un effet mémoire.

Votre batterie bénéficie d'un système moderne qui la protège contre la surcharge et les courts-circuits.

Dans la prise de mise en charge de la batterie se trouvent six contacts.

Si un court-circuit est provoqué suite au raccordement des contacts, le dispositif de gestion coupe entièrement la batterie en l'espace de 2 millisecondes, ce qui permet d'éviter la mise en danger de l'utilisateur.

8

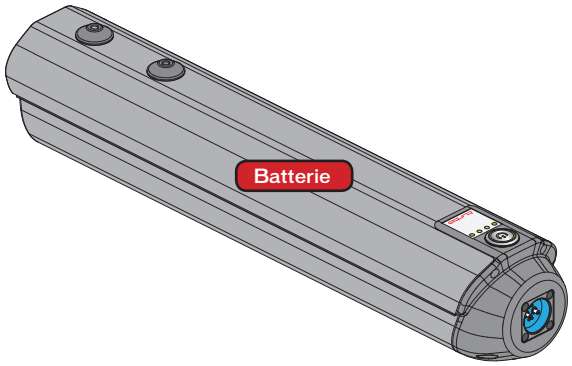

Fig. 9 : La prise de mise en charge a été conçue de façon à ce que le bouchon magnétique en

caoutchouc et le connecteur de charge ne puissent être mis en place que dans la bonne position.

Vous obtiendrez une performance et une durée de vie maximales de la batterie en la mettant en charge régulièrement et en l'utilisant dans les plages de température recommandées. Grâce à la technologie Li-Ion, la batterie ne présente quasiment pas d'effet mémoire.

L'état de charge de la batterie vous est indiqué en permanence pendant que vous roulez. Les LED vertes sur la batterie sont allumées en fonction de la charge restante de votre batterie. L'écran affiche également la charge de la batterie.

Si, au cours d'un long trajet, l'état de charge de la batterie descend jusqu'à à 20 %, le système de gestion de la batterie (BMS) commute automatiquement en mode éco. Si vous continuez à rouler avec l'assistance, le système se coupe avant que la batterie ne soit totalement déchargée.

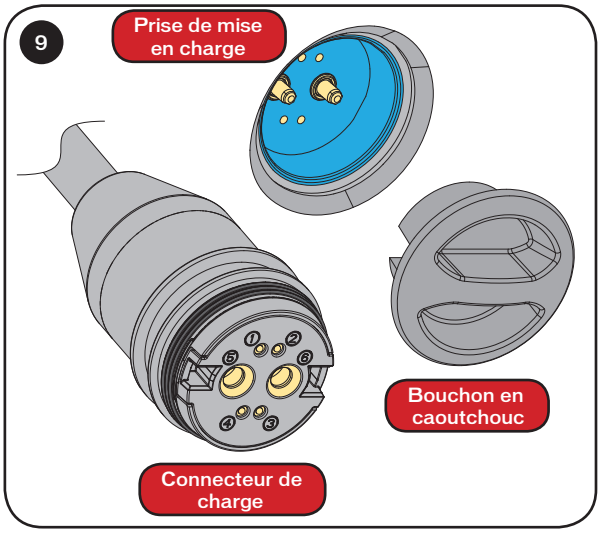

Veillez à recharger les batteries vides dès que possible. Le système de gestion de la batterie (BMS) est conçu pour protéger les batteries totalement déchargées des dommages pendant une longue période. Néanmoins, il est recommandé de recharger au minimum jusqu'aux ¾ (3 diodes complètes) en cas de non-utilisation du vélo ou de la batterie. Veillez à recharger la batterie au minimum tous les 3 mois pour éviter de l'endommager. Une batterie à plat faute d'avoir été chargée n'est pas couverte par la garantie.

À partir de 3 % d'état de charge ou moins, seul l'éclairage fonctionne encore. L'éclairage de votre vélo fonctionne alors encore durant environ 2 heures.

Si votre vélo est immobile durant 10 minutes, le BMS coupe le système. Afin de pouvoir de nouveau rouler avec l'assistance, vous devez redémarrer le système.

Toute batterie de technologie Li-Ion est inévitablement soumise à un processus de vieillissement chimique. Dans le cas d'une utilisation appropriée, vous disposerez d'une capacité restante de 75 % après 300 cycles de charge ou 2 ans.

Une durée de fonctionnement fortement réduite après le processus de charge peut signifier que la batterie est usée et qu'elle doit être remplacée.

A. Système d'information de la batterie

La batterie du vélo vous donne des informations sur l'état de charge et le fonctionnement du système électrique.

Après la mise en marche, un diagnostic du système est effectué dans un premier temps (**fig. 10**).

Quatre LED s'allument les unes après les autres et restent allumées. Il est procédé à la vérification de la liaison du dispositif de gestion vers les différents composants du système.

Voici ce à quoi chaque LED correspond :

- LED 1 : liaison vers le moteur
- LED 2 : liaison vers la batterie
- LED 3 : liaison vers l'éclairage
- LED 4 : liaison vers la télécommande

Si l'une des LED clignote, cela indique que le système de gestion de la batterie (BMS) n'a pas trouvé le composant en question. Cela peut signifier que le composant n'est pas raccordé (par ex. la télécommande situé sur la poignée de guidon droite), ou qu'un défaut s'est produit. Pour y remédier, commencez par vérifier toutes les connexions par fiche et démontez la batterie de votre vélo (**fig. 12 & 13**), puis remontez-la (**fig. 14**). Répétez le processus de mise en marche de votre vélo, comme décrit dans la section 8.F. Si malgré le clignotement de la LED, le vélo fonctionne normalement, vous pouvez l'utiliser avec l'assistance. Nous vous conseillons toutefois de consulter un revendeur Specialized agréé, afin de déterminer la cause du clignotement de la LED..

B. Affichage de l'état de charge

Une fois le diagnostic terminé (**fig. 10**), l'état de charge de la batterie vous est indiqué en permanence pendant que vous roulez (**fig. 11**). Les LED vertes sont allumées en fonction de l'état de charge de votre batterie.

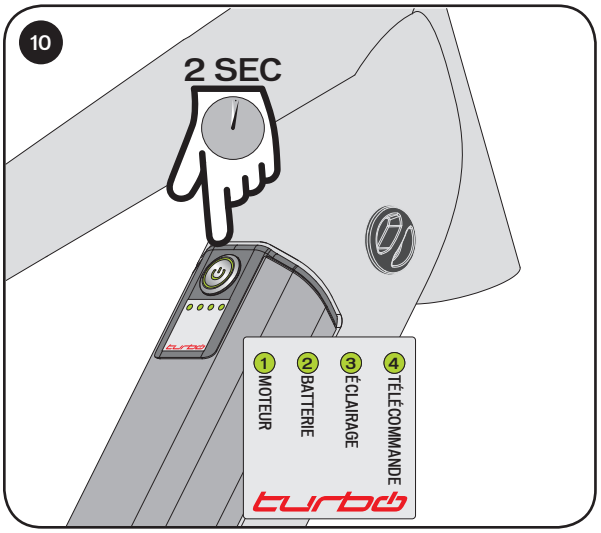

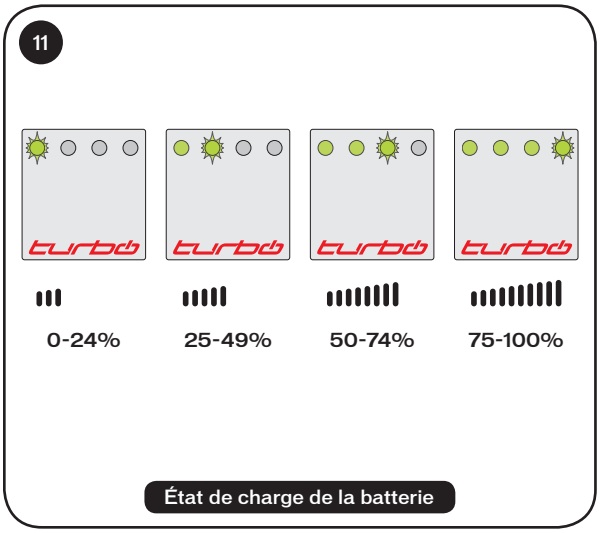

C. Autonomie

L'autonomie de la batterie peut varier considérablement selon le modèle / la capacité de la batterie et de conditions diverses telles que la pente de votre itinéraire et le mode d'assistance.

D. Removal / Installation

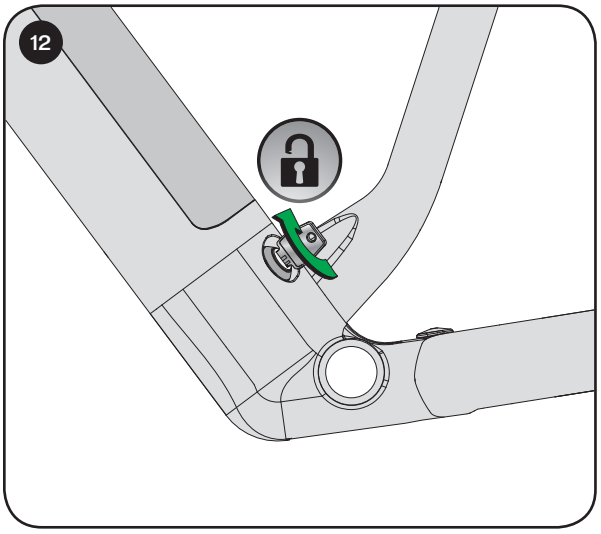

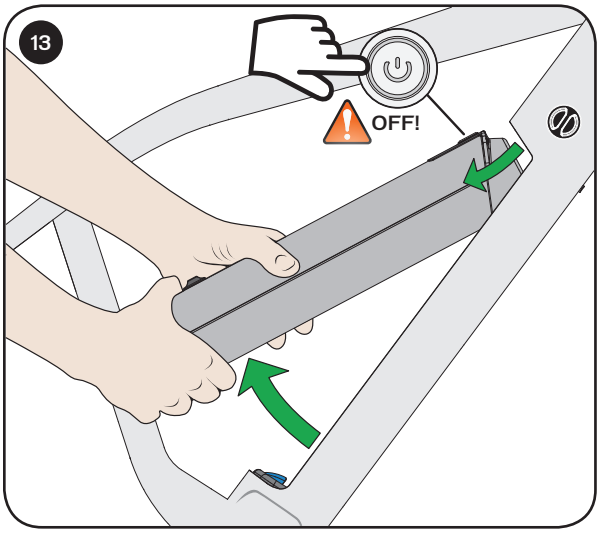

Pour retirer la batterie:

1. Assurez-vous que la batterie est éteinte !
2. Insérez la clé dans la serrure, tournez dans le sens des aiguilles d'une montre et maintenez **(fig. 12)**.
3. En maintenant la clé dans le sens des aiguilles d'une montre, avec l'autre main, levez la batterie pour qu'elle soit désengagée du loquet.
4. Lâchez la clé et, avec les deux mains, tirez sur la base, puis débloquez la partie haute (nez) de la batterie du cadre **(fig. 13)**.

Pour installer la batterie:

1. Assurez-vous que la batterie est éteinte !
2. Avec les deux mains, insérez la partie haute (nez) de la batterie dans la partie supérieure du tube diagonal **(fig. 14)**.
3. Abaissez la partie basse de la batterie dans la cavité, jusqu'à ce qu'elle soit enclenchée par le loquet. Quand la batterie est enclenchée, on entend un clic.

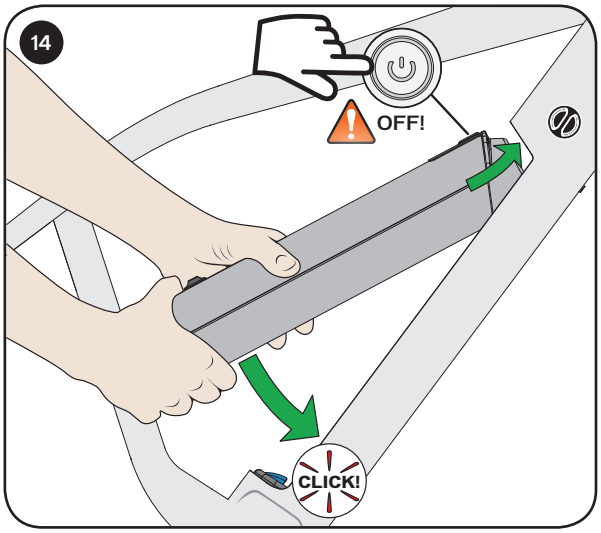

AVERTISSEMENT ! La batterie est très lourde. Évitez donc de la faire tomber : vous pourriez vous blesser et/ou l'endommager.

AVERTISSEMENT ! Retirez la clé avant de vous mettre en route. Vous risqueriez de vous blesser avec la clé saillante, la perdre ou bien la batterie pourrait se détacher et tomber. Ceci pourrait entraîner des accidents et des blessures.

E. Nettoyage

Avant de nettoyer votre vélo, il convient de toujours retirer la batterie.

Utilisez uniquement un chiffon pour essuyer la batterie. Évitez que l'eau n'atteigne les contacts de la batterie. Ceci peut provoquer un arrêt de sécurité de la batterie. La batterie doit toujours être coupée avant le nettoyage.

N'utilisez jamais de nettoyeur haute pression pour le nettoyage. Vous pouvez utiliser les produits de nettoyage disponibles dans les magasins de vélo. Veillez à ce que les composants électroniques ne soient pas mis en contact avec l'eau lors du nettoyage.

F. Stockage

Chargez la batterie dans un endroit sec et veillez à une ventilation correcte de la pièce. Veuillez stocker la batterie à température ambiante et la charger au minimum jusqu'aux trois quarts. Vous pouvez vérifier l'état de charge en regardant sur la batterie, lorsqu'elle est allumée. Trois quarts de charge correspondent à 3 diodes vertes.

Si vous n'utilisez pas la batterie pendant une période prolongée, vous devez la charger au moins tous les 3 mois.

Le fait de ne pas mettre en charge la batterie sur une période de plus de 3 mois peut entraîner un déchargement total et endommager la batterie.

Avant d'entreposer votre vélo, assurez-vous que la batterie est éteinte et que le capuchon du bouchon magnétique en caoutchouc est inséré dans le cadre. Les contacts situés en dessous conduisent le courant lorsque le système est en marche.

Il n'est pas recommandé de laisser la batterie raccordée au chargeur pour le stockage.

G. Transport

La batterie de votre vélo contient une énergie › 100 Wh. Les batteries avec une énergie › 100 Wh sont soumises à la législation des marchandises dangereuses. La batterie utilisée contient des cellules Li-ion qui sont classés comme une matière dangereuse de la classe 9. Le transport de votre

vélo par avion, par mer ou même routier nécessite une approbation préalable particulière.

Si vous désirez expédier la batterie ou le vélo, il convient de vous informer préalablement auprès de votre revendeur Specialized agréé et auprès de l'entreprise de transport sur les mesures de précaution à prendre. Il est impératif de consulter un spécialiste des matières dangereuses préalablement au transport.

Si vous transportez votre vélo en voiture et que vous prévoyez de retirer la batterie du vélo, Specialized recommande d'utiliser un carton de transport approuvée UN pour la transporter à part. Le capuchon en caoutchouc doit être installé sur la prise de mise en charge de la batterie pendant le transport (fig. 6).

H. Élimination

Les batteries usagées ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.

Dans l'UE, les consommateurs sont soumis à une obligation de restitution des batteries vides et les revendeurs, fabricants et importateurs sont soumis à une obligation de reprise.

Vous pouvez rapporter les batteries usagées à une entreprise de recyclage ou à votre revendeur Specialized agréé.

En vertu de la directive 2006/66/EC du Parlement européen, les batteries défectueuses ou usagées, les accumulateurs ou les cellules individuelles doivent être collectés séparément et éliminées de manière écologique.

Renseignez-vous sur la réglementation nationale en vigueur dans votre pays de résidence.

11. ÉCLAIRAGE

L'éclairage ne fonctionnent que lorsque la batterie est allumée (le rétro-éclairage de l'écran est connecté à ce signal).

Si après un long trajet, l'état de charge de la batterie de votre vélo est inférieur à 3 % ou moins, le système d'entraînement s'éteint. L'éclairage de votre vélo fonctionne alors encore durant environ 2 heures. Si vous éteignez l'assistance du moteur ou si la batterie est vide, l'éclairage s'éteint également. Afin de pouvoir de nouveau rouler avec de l'éclairage, vous devez alors remettre en marche l'éclairage au moyen d'un des deux interrupteurs.

Même si vous désirez rouler sans assistance électrique, vous devez toujours embarquer la batterie suffisamment chargée. Ceci est obligatoire afin de pouvoir rouler avec de l'éclairage en cas de besoin.

Lors du retrait ou de l'installation de la tige de selle, assurez-vous de débrancher/brancher les deux fils qui relient le rétroéclairage au système électrique. Il n'y pas d'ordre ou de polarité à respecter. Specialized recommande de fixer les fils au tube de selle à l'aide d'un adhésif lorsqu'ils sont déconnectés afin d'éviter qu'ils ne tombent dans le tube de selle et ne soient plus accessibles.

12. NOTES SUR LES COMPOSANTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

AVERTISSEMENT ! Votre vélo est doté d'une assistance électrique très puissante Pour un fonctionnement correct et en toute sécurité, il est nécessaire de la faire entretenir régulièrement par votre revendeur agréé Specialized. La batterie est à retirer immédiatement en cas de dégradation de circuits électriques, ou bien si des éléments sous tension sont exposés après une chute ou un accident. Adressez-vous toujours à votre revendeur Specialized agréé pour toute réparation ou si vous constatez un défaut. Ne pas avoir recours à un expert peut entraîner des accidents graves.

Toujours retirer la batterie avant d'effectuer des réparations ou des travaux d'entretien. Sinon, il existe un risque d'électrocution ou de blessure.

13. ENTRETIEN

- Le nettoyage et l'entretien de pièces apparentes sous tension doivent être confiés exclusivement à votre revendeur Specialized agréé !
- Les pièces de votre vélo ne doivent être remplacées que par des pièces d'origine, ou par des pièces autorisées par Specialized. Sinon, la garantie risque de ne pas s'appliquer.
- Lorsque vous nettoyez la batterie, veillez à ne pas toucher de contacts ou à les connecter. Si ces contacts sont exposés, la batterie est peut-être endommagée, ce qui peut entraîner des blessures.
- L'utilisation d'un nettoyeur haute pression sur votre vélo risque d'endommager l'installation électrique. Un liquide projeté sous haute pression peut s'infiltrer même dans des pièces protégées par des joints, et les endommager.
- Il faut éviter d'endommager les câbles et les pièces électriques. En cas de dommage à l'installation électrique, n'utilisez plus votre vélo et jusqu'à ce qu'il ait été vérifié par un revendeur Specialized agréé.
- Avant d'effectuer des réparations ou des travaux d'entretien, il faut toujours préalablement retirer la batterie. Sinon, il existe un risque d'électrocution ou de blessure.
- Le capuchon en caoutchouc doit être installé sur la prise de mise en charge de la batterie pendant le transport.

AVERTISSEMENT ! Ne pas connaitre précisément le fonctionnement de votre vélo Specialized peut entraîner des accidents et/ou des blessures graves.

14. RÉPARATION DES CREVAISONS/DÉMONTAGE DES ROUES

Le changement de pneu est similaire à celui d'un vélo classique. Veuillez suivre les étapes suivantes pour retirer et réinstaller la roue arrière. Si vous n'avez pas l'habitude de réparer un pneu crevé, faites appel à votre revendeur Specialized agréé.

Avant d'effectuer des réparations ou des travaux d'entretien, il faut toujours préalablement retirer la batterie. Sinon, il existe un risque d'électrocution ou de blessure.

Ne jamais débrancher ou brancher le connecteur lorsque le système est en marche. Assurez-vous que la batterie est éteinte avant de la retirer.

Afin de pouvoir remplacer la chambre à air défectueuse en cas de crevaison, il faut démonter la roue concernée **(fig. 15)**. Si la roue arrière doit être démontée, il faut d'abord déconnecter le connecteur sur la patte de fourche arrière gauche. Pour cela, il faut d'abord soulever la patte de verrouillage du connecteur. On peut utiliser pour cela un objet plat, par exemple un tournevis ou une clé. Débrancher ensuite les deux fiches du connecteur.

Pour retirer l'axe de roue, il est nécessaire d'utiliser une clé Allen de 5 mm. Dévissez l'axe en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-le.

Vous pouvez maintenant sortir la roue du cadre ou de la fourche et remplacer ou réparer la chambre à air.

Le remontage se fait dans l'ordre inverse du démontage.

15

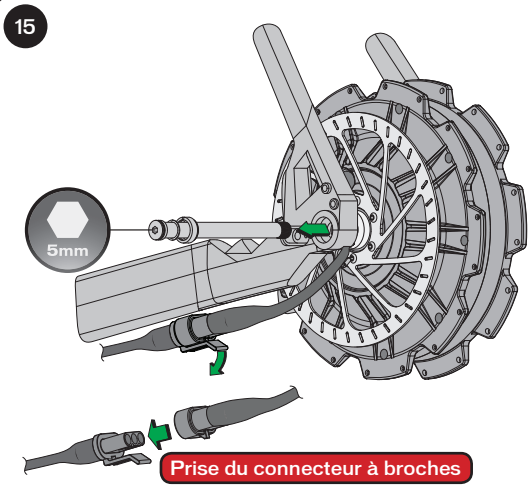

AVERTISSEMENT ! Lors du montage de la roue arrière, vous devez de nouveau introduire la pièce ajustée pour le support de couple dans l'évidement correspondant dans la patte de fourche gauche. Un mauvais positionnement de cette pièce ajustée peut entraîner des chutes et des blessures graves.

Pour cela, tournez la pièce ajustée **(fig. 16)** dans la bonne position ; c'est le seul moyen de l'insérer dans son emplacement dans le cadre.

16

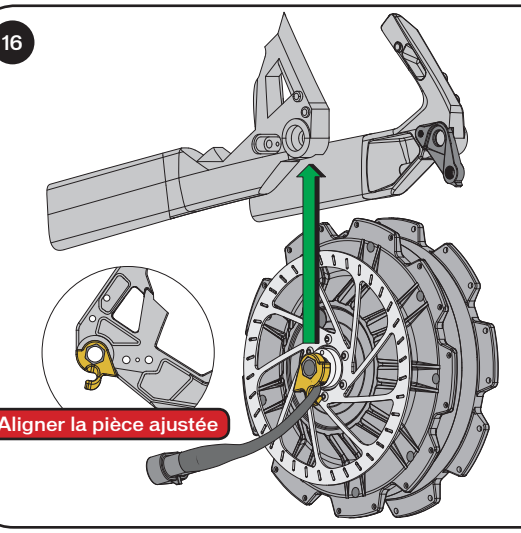

AVERTISSEMENT ! Lors du remontage de la roue, le disque de frein doit être correctement inséré entre les plaquettes de frein. Un mauvais positionnement du disque de frein peut entraîner des chutes et des blessures graves.

Les axes doivent être serrés avec le bon couple (page 24).

15. PROGRAMME D'ENTRETIEN

La mécanique des vélos modernes est très performante, mais également délicate. Elle a besoin d'un entretien régulier. Pour cela, il est nécessaire de recourir à l'expertise et aux outils de professionnels. Confiez ce type d'interventions sur votre vélo à votre revendeur agréé Specialized. Vous trouverez des informations sur les pièces constitutives de votre vélo et sur leur entretien dans la notice du fabricant et sur son site Internet.

Pour assurer dans la durée le bon fonctionnement de votre vélo, et pour ne pas perdre le bénéfice de la garantie :

- Nettoyez votre vélo après chaque trajet, en vérifiant qu'il est en bon état.
- Confiez les révisions à votre revendeur Specialized agréé.
- Contrôlez votre vélo tous les 300 à 500 km, ou tous les 3 à 6 mois (s'il vous plaît vous référer au calendrier d'entretien du revendeur, page 27).
- Vérifiez que les vis et écrous sont bien serrés.
- Utilisez une clé dynamométrique pour garantir un bon serrage.
- Assurez l'entretien et la lubrification des pièces mobiles conformément aux instructions du fabricant (à l'exclusion des surfaces de freinage).
- Faites réparer une peinture endommagée par un revendeur Specialized agréé.
- Faites remplacer les pièces défectueuses et usées par un revendeur Specialized agréé.

Pour garantir la sécurité et le bon fonctionnement dans la durée de votre vélo, la première révision est essentielle. Les câbles et les rayons s'allongent, les vis et les boulons peuvent se desserrer. C'est pourquoi il faut absolument confier la première révision à votre revendeur Specialized agréé.

16. LUBRIFICATION

Demandez conseil à votre revendeur Specialized agréé en ce qui concerne les lubrifiants à utiliser. Il n'existe pas de lubrifiant universel. L'utilisation d'un lubrifiant mal adapté peut affecter le bon fonctionnement des pièces concernées et causer des dommages.

AVERTISSEMENT ! La réalisation d'interventions sur un vélo exige une certaine expertise, de l'expérience et l'utilisation d'outils Specialized. Confiez toutes les interventions à effectuer sur les organes de sécurité de votre vélo à votre revendeur Specialized agréé, ou demandez-lui de les vérifier.

17. AVERTISSEMENTS

Il est à noter que certains éléments d'un S-Pedelec L1e/Pedelec s'usent plus vite que ceux d'un vélo sans assistance électrique, en raison d'un poids supérieur et d'une vitesse généralement plus rapide du fait de l'assistance. Cette usure plus rapide ne constitue pas un vice et n'est pas couverte par la garantie. Les pièces les plus concernées sont :

- Pneus
- Plaquettes de frein
- Moteur : Chaîne, cassette et plateaux
- Rayons
- La batterie est soumise au vieillissement et elle est de ce fait une pièce d'usure. Il est à noter que l'autonomie que procure la batterie diminue en fonction de son vieillissement et de son utilisation. Ceci doit être pris en considération lors de la planification de trajets, et il convient de ce fait de remplacer à temps la batterie par une batterie neuve. Vous pouvez acheter des batteries de rechange auprès de votre revendeur Specialized agréé.
- Les appareils électriques (vélo électrique ou éléments individuels tels que la batterie ou le chargeur) ne sont pas adaptés pour une utilisation par les enfants de moins de 12 ans.

- En raison de la puissance d'assistance du moteur, il est possible d'atteindre avec le S-Pedelec L1e/vélo des vitesses nettement plus élevées qu'avec un vélo classique. Ceci pourrait vous sembler inhabituel. Il est donc important de vous exercer à conduire le S-Pedelec L1e/vélo, afin de vous y habituer.
- En cas de trajets prolongés sur des terrains pentus, le moteur du S-Pedelec L1e/vélo peut chauffer. Dans ce cas, évitez d'entrer en contact avec le moteur avec les mains, les pieds ou les jambes.
- N'utiliser pour le montage du disque de frein arrière que des vis d'origine ou des vis de spécification M5 x7mm. Une mauvaise longueur de vis peut entraîner des accidents ou des chutes très graves, ou bloquer le moteur en interne.
- Le vélo électrique fonctionne en basse tension (36V). N'utiliser que des batteries d'origine adaptées à votre vélo électrique. Ne jamais utiliser d'autres sources de tension.
- Lors de l'ouverture de recouvrements ou lors du remplacement de pièces, des éléments sous tension peuvent être accessibles. Les points de branchement peuvent également être sous tension. Pour cette raison, les travaux d'entretien ou de réparation sur l'appareil sous tension ouvert ne doivent être réalisés que par un revendeur Specialized agréé.
- Lors de travaux de réglage, d'entretien ou de nettoyage sur le vélo électrique, les câbles ne doivent pas être écrasés ou endommagés par des arêtes vives.
- Si des éléments sous tension ou la batterie présentent des dommages visibles, le vélo électrique ne peut plus être utilisé sans risque. Dans ce cas, vous ne devez plus utiliser votre vélo électrique. Veuillez vous assurer que le vélo électrique ne peut pas être mis en marche de façon non intentionnelle par des tiers. Ne réutilisez votre vélo électrique qu'après vérification par un revendeur Specialized agréé.
- Les appareils électriques ne doivent pas être utilisés par des enfants. Ne pas laisser des enfants sans surveillance seuls avec le vélo. Veuillez vous renseigner sur l'âge minimum requis par la loi en vigueur dans votre pays.
- Les batteries Li-Ion sont dangereuses et sont soumises à des dispositions particulières lors du transport. Pour les questions de transport, veuillez consulter votre revendeur Specialized agréé.

EUROPE: GARANTIE ET RESPONSABILITÉ EN CAS DE DÉFAUTS

En Allemagne et en Autriche, comme dans tous les États de droit européen, des dispositions communes en matière de garantie/responsabilité en cas de vices s'appliquent. Renseignez-vous sur la réglementation nationale en vigueur dans votre pays de résidence.

En droit européen, le vendeur se doit d'assurer une garantie des vices d'au moins deux ans à partir de la date d'achat. Cette garantie couvre uniquement les vices déjà présents lors de l'achat/la remise. De plus, si le vice est constaté dans les six premiers mois, il est réputé exister depuis la date d'achat.

La garantie ne saurait toutefois s'appliquer qu'à la condition d'un bon respect des conditions d'utilisation et d'entretien. Ces conditions sont précisées dans la présente notice et dans les notices jointes des fabricants des accessoires dont est équipé le véhicule.

En Allemagne et en Autriche, le client peut réclamer dans un premier temps une remise en l'état normal (réparation). Si cela s'avère définitivement impossible, ce qu'on suppose être le cas après la seconde tentative de remise en état, l'acheteur est en droit d'exiger une réduction ou une résiliation du contrat. En Suisse, la responsabilité est limitée à un an après la date d'achat.

À constatation d'un vice, vous avez le choix entre rupture du contrat pour vices, diminution et livraison d'un matériel neuf (ou au moins suppression du défaut altérant la qualité).

La responsabilité pour vice ne couvre pas l'usure normale dans le cadre d'une utilisation conforme à la destination. Les pièces de l'entraînement et des dispositifs de freinage, ainsi que les pneus, les moyens d'éclairage et les points de contact du cycliste avec le S-Pedelec L1e/Pedelec sont soumis à une usure due au fonctionnement, tout comme la batterie.

Lorsque Specialized accorde d'autres garanties supplémentaires, cela est mentionné sur la page www.specialized.com. Vous pouvez également consulter votre revendeur Specialized agréé. Pour plus d'informations sur ces garanties et les réclamations afférentes possibles, veuillez consulter les conditions spécifiques de garantie.

En cas de vice ou autre cas d'application de la garantie, adressez-vous à votre revendeur Specialized agréé. N'oubliez pas à cet effet de conserver toutes factures et justificatifs d'entretien.

18. DISPOSITIONS LÉGALES

AVERTISSEMENT! VOS POLICES D'ASSURANCE PEUVENT NE PAS FOURNIR DE COUVERTURE EN CASE D'ACCIDENT IMPLIQUANT L'UTILISATION DE CE VELO. POUR DÉTERMINER VOTRE NIVEAU DE COUVERTURE, VOUS DEVEZ CONTACTER VOTRE COMPAGNIE D'ASSURANCE OU UN AGENT.

Avant de monter sur votre vélo électrique,merci de vérifier les règlementations locales relatives aux vélos et vélos électriques. Si vous n'êtes pas sûr de l'endroit où vous renseigner sur les règlementations locales, contactez votre revendeur spécialisé agréé. Les règlementations en vigueur peuvent concerner la liste non-exhaustive suivante :

- Où vous pouvez ou ne pouvez pas rouler avec votre vélo.
- Si vous devez enregistrer votre vélo électrique.
- Si vous devez disposer d'un permis de conduire pour rouler avec votre vélo.
- Si vous devez porter un casque et quel type de casque avec votre vélo.
- Si il existe une limitation d'âge pour la conduite d'un vélo électrique.

Toute modification de la bicyclette non approuvée par Specialized, a les effets suivants:

- une annulation des obligations du fabricant dans le cadre de la garantie,
- le cas échéant, une modification de la catégorie d'assurance,
- le cas échéant, une modification de la catégorie de permis de conduire

A. Usage prévu

AVERTISSEMENT! Cette bicyclette électrique est destiné à transporter une personne à la fois. Equipez votre vélo avec un équipement approprié si vous souhaitez transporter des bagages. Assurez-vous que vous ne dépassez pas le poids maximum autorisé de 295 lb (134 kg) (voir page 24).

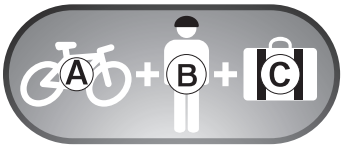

Poids autorisé : poids du vélo (A) + poids du cycliste (B) + poids des bagages (à l'exclusion des remorques).

Utiliser le vélo suivant l'usage prévu, c'est aussi respecter les conditions d'opération, de maintenance et d'entretien décrites dans ce manuel.

Le fabricant et le revendeur ne peuvent pas être tenus responsables d'une utilisation non conforme ou dépassant l'usage prévu du vélo. En particulier, ceci s'applique en cas de non respect des consignes et acertissements de sécurité qui peuvent générer des dégradations.

Le vélo électrique n'est pas conçu pour supporter des contraintes extrêmes, comme la conduite sur des escaliers ou la réalisation de sauts.

19. RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENES

Le vélo Turbo est conforme aux standards DIN EN 15194 et/ou L1e S-Pedelec (comme défini dans 2002/24/EC), en fonction du modèle (certains modèles sont uniquement DIN EN 15194 ou L1e), de la vitesse et/ou du pays européen au sein duquel le vélo est utilisé.

La catégorie L1e avec assistance peut aller jusqu'à 45 km/h, et correspond aux cyclomoteurs légers conformément à la directive 2002/24/EG. Sur demande, votre revendeur agréé Specialized peut réduire l'assistance du vélo à 25 km/h. Dans ce cas, l'appareil est considéré comme un Pedelec, conformément à la norme EN 15194, et donc classé dans la catégorie des vélos (en fonction du modèle; certains modèles sont DIN EN 15194 ou L1e seulement).

Vous devez vous renseigner sur la législation nationale en vigueur dans votre pays s'appliquant au Turbo.

A. Utilisation sur la voie publique

Les informations relatives à la législation locale des pays suivants (Allemagne, Suisse et Autriche) sont des exemples applicables au vélo électrique Turbo. Veuillez vous référer à la réglementation locale pour toute information complémentaire ou mise à jour propre à votre pays.

Les Pedelecs sont soumis aux mêmes lois européennes que les vélos classiques. Leur utilisation sur piste cyclable est réglementée, comme pour les vélos.

Les vélos Turbo sont classifiés comme un Speed Pedelec dans la classe L1e avec une assistance jusqu'à la vitesse maximum de 45 km/h (28 mph), ou comme un vélo à assistance électrique (EPAC - DIN EN 15194) avec une assistance jusqu'à la vitesse maximum de 25 km/h (15,5 mph). Sur demande, le niveau d'assistance de votre vélo peut être augmenté à 45 km/h (28 mph) ou diminué à 25 km/h (15,5 pmh) par votre revendeur agréé Specialized (en fonction du modèle; certains modèles sont DIN EN 15194 ou L1e seulement).

DE Allemagne : Le StVZO exige (version actuelle à partir de Août 2013, actuellement à l'étude):

- Système d'éclairage avec feu avant blanc et feu arrière rouge
- Feux alimentés par une dynamo installée à demeure (6V, 3W) ou batterie (6V)
- Une sonnette nettement audible
- Des catadioptres :
  - À l'avant : un grand catadioptre blanc, pouvant être incorporé au feu avant

- Feu arrière : deux catadioptres rouges, dont un peut être incorporé au feu arrière
- Roues : deux catadioptres jaunes par roue, ou bien des anneaux réfléchissants blancs sur les pneus, les jantes ou les rayons
- Pédales : un réflecteur jaune par pédale orientés respectivement vers l'avant et vers l'arrière

Seuls les vélos de course d'un poids inférieur à 11 kg peuvent être équipés de feux avant et arrière à piles, qui doivent être fixés au vélo en permanence. Les Pedelecs doivent utiliser des installations d'éclairage fonctionnant avec une dynamo.

Si votre Pedelec n'est pas équipé d'une dynamo, vous devez embarquer la batterie suffisamment chargée de votre Pedelec, même si vous désirez rouler sans assistance électrique, ou avec un feu avant alimenté avec des batteries 6V.

Le moteur du Pedelec se coupe si la charge de la batterie est inférieure à 3 %, ce qui permet de disposer encore de deux heures d'éclairage minimum.

Chaque installation doit présenter la marque de contrôle du service d'homologation : une ligne ondulée et un numéro d'identification (numéro K).

En cas d'interventions techniques sur les pièces de votre S-Pedelec L1e, il faut veiller à ne monter que des éléments homologués.

A Autriche : La circulation sur la voie publique en Autriche est réglementée par le décret n° 146 (décret relatif aux vélos, "Fahrradverordnung"), publié dans le Journal officiel autrichien (Bundesgesetzblatt).

CH Suisse : en Suisse, la réglementation en vigueur est détaillée dans les décrets relatifs aux exigences techniques de la circulation routière, notamment les articles 213 à 218 (Verordnungen über die technischen Anforderungen an Strassenfahrzeuge).

B. Autres dispositions

DE Allemagne:

- Le moteur est là pour assister le cycliste à partir du moment où il pédale. La puissance du moteur est limitée à 250 W et l'assistance doit s'arrêter à 25 km/h.
- Le cycliste n'est pas obligé de porter un casque, de disposer d'une assurance, ou d'être titulaire d'un permis de conduire, et il n'y a pas non plus d'âge minimum.

Il est recommandé de se renseigner sur la réglementation en vigueur relative au port du casque avant d'utiliser votre vélo. Toutefois nous recommandons vivement le port d'un casque approprié.

Si vous êtes né après le 01-04-1965, il est nécessaire de posséder le permis cyclomoteur, attribué d'office avec un permis de conduire allemand.

A Autriche : en Autriche, les vélos électriques équipés d'un moteur de 600 W max. et atteignant 25 km/h sont classés dans la catégorie des vélos et sont donc soumis à la réglementation relative aux équipements détaillée dans le décret relatif aux vélos (Fahrradverordnung). Le Code de la route StVO s'applique comme pour les vélos classiques (à force motrice humaine), en particulier l'obligation d'utiliser les pistes cyclables.

CH Suisse : si le vélo électrique est un Pedelec (‹25 km/h), son conducteur n'est pas soumis à l'obligation de port de casque ni à une limitation de vitesse, étant donné qu'il est possible d'additionner la vitesse du moteur à celle du cycliste.

En Suisse, les vélos électriques pouvant dépasser les 25 km/h (S-Pedelecs L1e / Motorfahrrad / Cyclomoteur) sont soumis à l'obligation de permis de conduire, de plaque d'immatriculation et d'attestation d'assurance et, à partir du 1er juillet 2012, à l'obligation du port du casque. Un S-Pedelec L1e doit être assuré comme un scooter de petite cylindrée.

Toute modification du S-Pedelec L1e/Pedelec non autorisée par Specialized, qui provoquerait entre autres une modification de la puissance du moteur et/ou de la vitesse maximale pouvant être atteinte, entraîne :

- une annulation des obligations du fabricant dans le cadre de la garantie,
- le cas échéant, une modification de la catégorie d'assurance,
- le cas échéant, une modification de la catégorie de permis de conduire.

C. Dispositions particulières pour les S-Pedelec L1e

Si le vélo est en mesure de dépasser les 25 km/h, il n'est plus considéré comme un Pedelec au sens de la directive européenne 2002/2004/CE, et devient soumis à homologation.

Réglementations nationales (exemple de l'Allemagne) :

DE Allemagne:

- Un Pedelec rapide est considéré comme un cyclomoteur de catégorie L1e.
- Pour des trajets avec utilisation seule de l'assistance électrique (utilisation du sélecteur de vitesse, sans pédalage), vous n'êtes pas autorisé à dépasser 20 km/h.
- En cas d'utilisation de l'assistance au pédalage, l'assistance électrique se coupe au-dessus de 45 km/h environ.
- Il est recommandé de se renseigner sur la réglementation en vigueur relative au port du casque avant d'utiliser votre vélo. Toutefois nous recommandons vivement le port d'un casque approprié.

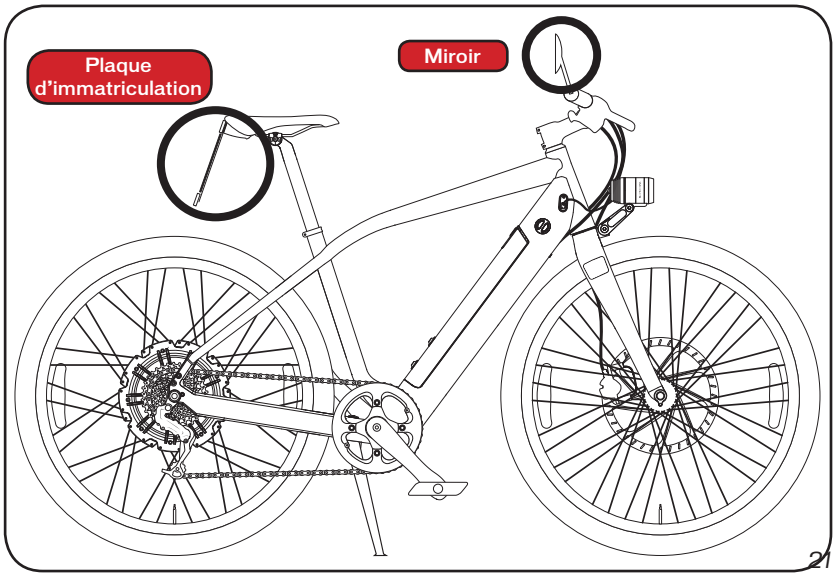

- Le permis de conduire est obligatoire pour conduire ce type de Pedelec. Le permis exigé est le permis scooter. Un permis de conduire allemand vous autorise à utiliser un S-Pedelec L1e.
- Si vous êtes né(e) avant le 01-04-1965, vous pouvez utiliser un S-Pedelec L1e sans permis.
- L'assurance est obligatoire.

Ces dispositions s'appliquent à vous si vous résidez dans l'Union européenne. Dans les autres pays, et dans certains pays européens, la réglementation peut être différente. Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur avant d'utiliser votre S-Pedelec L1e.

D. Utilisation d'un S-Pedelec L1e sur piste cyclable

L'utilisation d'un S-Pedelec L1e comme vélo, sans assistance, vous permet d'emprunter toutes les pistes cyclables sans restriction. Conditions d'utilisation du moteur :

- Les S-Pedelecs L1e ne sont autorisés à utiliser les pistes cyclables que si les véhicules à moteur y sont autorisés.

Renseignez-vous sur la règlementation en vigueur dans votre pays de résidence.

Sélecteur de vitesse

Le S-Pedelec L1e dispose d'un sélecteur de vitesse. Votre S-Pedelec L1e n'est pas conçu pour dépasser 20 km/h si vous pressez le Joystick vers le HAUT (+) ou BAS (-), sans pédaler. C'est pourquoi il est recommandé de se renseigner sur la réglementation en vigueur avant d'utiliser votre vélo.

AVERTISSEMENT ! Du fait de la puissance additionnelle du moteur, il est possible de rouler nettement plus vite que vous n'en avez l'habitude avec un vélo classique. Il vous faut en tenir compte lorsque vous vous familiariserez avec votre S-Pedelec L1e.

E. Usage prévu

AVERTISSEMENT ! Un S-Pedelec L1e/Pedelec est conçu pour transporter une seule personne. Le transport d'une personne supplémentaire doit se faire conformément au Code de la route (StVO). Les tandems constituent une exception. Le transport de bagages ne peut se faire qu'avec un équipement destiné à cet effet. Dans le cas des Pedelecs possédant une assistance maximale de 25 km/h, les enfants ne doivent être transportés que dans des sièges enfants ou des remorques prévues à cet effet. Il est recommandé de ne choisir que des équipements de la meilleure qualité. Pour les véhicules de la catégorie L1e, l'utilisation d'un siège enfant ou d'une remorque n'est pas autorisée. Une remorque est autorisée pour les Pedelecs comme pour les S-Pedelecs L1e.

Veuillez vous assurer de ne pas dépasser le poids total maximum autorisé de 134 kg (voir page 24).

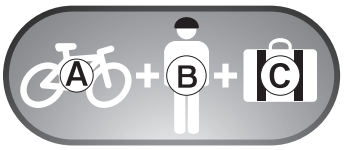

Poids total autorisé : Poids du vélo (A) + poids du cycliste (B) + poids des bagages (à l'exclusion des remorques) (C).

Une utilisation dans le cadre autorisé inclut le respect des consignes d'utilisation, de maintenance et d'entretien données dans la présente notice. S'il est équipé conformément à la réglementation nationale, le vélo peut être utilisé sur la voie publique et sur les chemins stabilisés.

Le fabricant de votre vélo autorise le montage d'un siège et d'une remorque enfant. Dans tous les cas, informez-vous sur la législation nationale en vigueur, afin de savoir si l'utilisation d'un siège ou d'une remorque enfant est autorisée. L'utilisation d'une remorque, en particulier, n'est pas autorisée dans tous les pays.

AVERTISSEMENT ! Ne laissez pas les enfants se servir du vélo sans surveillance et sans leur avoir fourni d'instructions détaillées ! Assurez-vous qu'ils comprennent les risques liés à l'utilisation d'appareils électriques. Veuillez vous renseigner sur l'âge minimum requis par la loi en vigueur dans votre pays.

Le fabricant et le revendeur ne sauront être tenus responsables en cas d'utilisation dépassant le cadre de l'usage prévu. Ceci est particulièrement valable en cas de non-respect des instructions en matière de sécurité et pour les dommages qui pourraient en résulter, par exemple : utilisation hors route, transport de poids excessif ou réparations mal effectuées.

Le vélo n'est pas conçu pour supporter des contraintes extrêmes, comme la conduite sur des escaliers ou la réalisation de sauts.

20. PIÈCES DE RECHANGE DU S-PEDELEC L1e

L'homologation de ce vélo comporte l'autorisation d'utilisation de certaines pièces. Cela signifie que l'homologation ne reste valable que si les pièces de rechange utilisées sont du même type ou d'un type autorisé pour votre S-Pedelec L1e.

Dans le cas où des pièces doivent être modifiées ou remplacées ultérieurement, utilisez uniquement des pièces d'origine ou des pièces de rechange autorisées à cet effet pour votre S-Pedelec L1e, sous peine de devoir faire homologuer votre vélo par les Mines.

A. Pièces qui ne doivent être remplacées que par des pièces identiques ou autorisées à cet effet :

• Cadre	• Batterie	• Système de freinage	• Porte-plaque d'immatriculation	• Potence
• Fourche	• Pneus	• Feu avant	• Béquille	
• Unité de moteur	• Jantes	• Feu arrière	• Guidon	

Pneus de secours

Modèle	Taille Standard	Taille ETRTO	Charge Max. (kg)
Specialized Borough XC Sport	45-622	700x45	80
Specialized Borough Sport	45-622	700x45	80
Specialized Borough Armadillo	45-622	700x45	80
Specialized Crossroads Armadillo / Elite	38-622	700x38	80
Specialized Crossroads	38-622	700x38	80
Specialized Hemisphere Armadillo	38-622	700x38	80
Specialized Hemisphere Armadillo	42-622	700x42	80
Specialized Hemisphere Sport	38-622	700x38	80
Specialized Hemisphere Sport	42-622	700x42	80
Specialized Infinity	38-622	700x38	80
Specialized Infinity	42-622	700x42	80
Specialized Infinity	47-622	700x47	80
Specialized Infinity Armadillo	38-622	700x38	80
Specialized Infinity Armadillo	42-622	700x42	80
Specialized Infinity Armadillo	47-622	700x47	80
Specialized Infinity Sport	38-622	700x38	80
Specialized Infinity Sport	42-622	700x42	80
Specialized Infinity Sport	47-622	700x47	80
Specialized Nimbus Armadillo / Elite	38-622	700x38	80
Specialized Nimbus Sport	38-622	700x38	80
Specialized Trigger	47-622	700x47	80
Specialized Trigger Sport	38-622	700x38	80
Specialized Trigger Sport	42-622	700x42	80
Specialized Trigger Sport	47-622	700x47	80

NOTE: Pneus de taille 47-622 sont approvés uniquement pour le Turbo X.

Modèle	Taille Standard	Taille ETRTO	Charge Max. (kg)
Schwalbe Energizer Pro	37-622	700x35	95
Schwalbe Energizer Pro	40-622	700x38	100
Schwalbe Energizer Pro	47-622	700x47	115
Schwalbe Energizer Plus	37-622	700x35	95
Schwalbe Energizer Plus	40-622	700x38	100
Schwalbe Energizer Plus	47-622	700x47	115
Schwalbe Energizer Plus Tour	37-622	700x35	95
Schwalbe Energizer Plus Tour	40-622	700x38	100
Schwalbe Energizer Plus Tour	47-622	700x47	115
Schwalbe Marathon	37-622	700x35	95
Schwalbe Marathon	40-622	700x38	100
Schwalbe Marathon	47-622	700x47	115
Schwalbe Marathon Deluxe	37-622	700x35	95
Schwalbe Marathon Deluxe	40-622	700x38	100
Schwalbe Marathon Plus	37-622	700x35	95
Schwalbe Marathon Plus	40-622	700x38	100
Schwalbe Marathon Plus	47-622	700x47	115

21. VALEURS DE COUPLE

DESCRIPTION DU PRODUIT	VALEUR DE COUPLE	DESCRIPTION DU PRODUIT	VALEUR DE COUPLE
Potence sur tube de direction	45 in-lbf (5.1 Nm)	Dérailleur arrière	70-88 in-lbf (8-10 Nm)
Potence sur guidon	45 in-lbf (5.1 Nm)	Axe de roue arrière	133 in-lbf (15 Nm)
Collier de selle	55 in-lbf (6.2 Nm)	Changeur de vitesse	25-30 in-lbf (2.8-3.4 Nm)
Tige de selle sur rails de selle	120 in-lbf (13.5 Nm)	Feu avant	26-45 in-lbf (3-5 Nm)
Pédalier	355-445 in-lbf (40-50 Nm)	Plaque d'immatriculation /support du réflecteur	45 in-lbf (5.1 Nm)
Écrous de la manivelle	336-363 in-lbf (38-41 Nm)	Écrous du porte bidon	35 in-lbf (4 Nm)
Écrous du plateau	104 in-lbf (12 Nm)	Écrous de la béquille	89 in-lbf (10 Nm)
Écrous des étriers de frein à disque	80 in-lbf (9 Nm)	Écrous des garde-boue	35 in-lbf (4 Nm)
Écrous du rotor de frein à disque	40 in-lbf (4.5 Nm)	Goujons des garde-boue	35 in-lbf (4 Nm)
Manettes de frein	22 in-lbf (2.5 Nm)		

22. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

POIDS	Poids Specialized Turbo: 49-50 lb (22.3-22.7 kg)	BATTERIE	Capacité (SBC-B01): 11 Ah / 396Wh
	Poids total maximum autorisé: 295 lb (134 kg)		Capacité (SBC-B02): 13 Ah / 468Wh
MOTEUR	Puissance nominale (SBC-M01): 250 Watt		Capacité (SBC-B03): 14 Ah / 504Wh
	Puissance nominale (SBC-M02): 200 Watt		Capacité (SBC-B04): 15 Ah / 562Wh
	Puissance nominale (SBC-M03): 500 Watt		Capacité (SBC-B05): 19 Ah / 691Wh
	36V		Poids 8.0-9.0 lb (3.6-4.1 kg)

NOTE: La puissance du moteur ainsi que la capacité et les spécifications de la batterie peuvent varier en fonction de la réglementation des pays ou des marchés. Vous pouvez retrouver la spécification exacte du moteur sur l'étiquette de votre moteur, et la spécification exacte de la batterie sur l'étiquette de votre batterie.

23. DIAGRAMME DÉCISIONNEL DU DIAGNOSTIC TURBO

Specialized recommande la réalisation de tout diagnostic par un revendeur agréé Specialized.

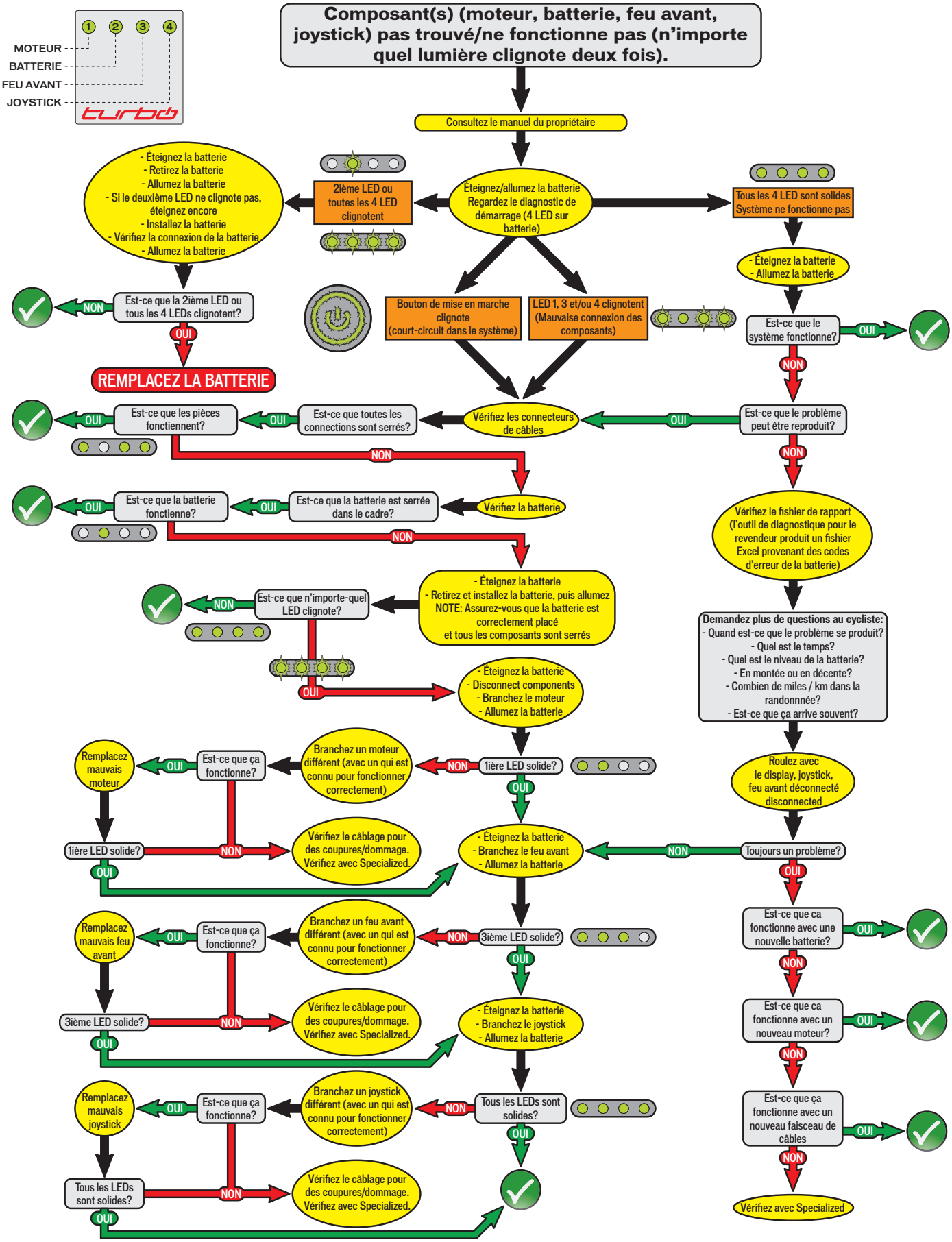
1
2
3
4
MOTEUR
BATTERIE
FEU AVANT
JOYSTICK
turbo
Composant(s) (moteur, batterie, feu avant, joystick) pas trouvé/ne fonctionne pas (n'importe quel lumière clignote deux fois).
Consultez le manuel du propriétaire
Éteignez/allumez la batterie Regardez le diagnostic de démarrage (4 LED sur batterie)
2ième LED ou toutes les 4 LED clignotent
- Éteignez la batterie - Retirez la batterie - Allumez la batterie - Si le deuxième LED ne clignote pas, éteignez encore - Installez la batterie - Vérifiez la connexion de la batterie - Allumez la batterie
Est-ce que la 2ième LED ou tous les 4 LEDs clignotent?
NON
OUI
REMPLACEZ LA BATTERIE
Tous les 4 LED sont solides Système ne fonctionne pas
- Éteignez la batterie - Allumez la batterie
Est-ce que le système fonctionne?
OUI
NON
Bouton de mise en marche clignote (court-circuit dans le système)
LED 1, 3 et/ou 4 clignotent (Mauvaise connexion des composants)
Vérifiez les connecteurs de câbles
Est-ce que le problème peut être reproduit?
Est-ce que les pièces fonctiennent?
Est-ce que toutes les connections sont serrés?
Vérifiez la batterie
Est-ce que la batterie fonctienne?
Est-ce que la batterie est serrée dans le cadre?
- Éteignez la batterie - Retirez et installez la batterie, puis allumez NOTE: Assurez-vous que la batterie est correctement placé et tous les composants sont serrés
Est-ce que n'importe-quel LED clignote?
Vérifiez le fishier de rapport (l'outil de diagnostique pour le revendeur produit un fishier Excel provenant des codes d'erreur de la batterie)
Demandez plus de questions au cycliste:
- Quand est-ce que le problème se produit?
- Quel est le temps?
- Quel est le niveau de la batterie?
- En montée ou en décente?
- Combien de miles / km dans la randonnnée?
- Est-ce que ça arrive souvent?
- Éteignez la batterie - Disconnect components - Branchez le moteur - Allumez la batterie
1ière LED solide?
Branchez un moteur différent (avec un qui est connu pour fonctionner correctement)
Est-ce que ça fonctionne?
Remplacez mauvais moteur
1ière LED solide?
Vérifiez le câblage pour des coupures/dommage. Vérifiez avec Specialized.
Roulez avec le display, joystick, feu avant déconnecté disconnected
Toujours un problème?
- Éteignez la batterie - Branchez le feu avant - Allumez la batterie
3ième LED solide?
Branchez un feu avant différent (avec un qui est connu pour fonctionner correctement)
Est-ce que ça fonctionne?
Remplacez mauvais feu avant
3ième LED solide?
Vérifiez le câblage pour des coupures/dommage. Vérifiez avec Specialized.
Est-ce que ca fonctionne avec une nouvelle batterie?
- Éteignez la batterie - Branchez le joystick - Allumez la batterie
Tous les LEDs sont solides?
Branchez un joystick différent (avec un qui est connu pour fonctionner correctement)
Est-ce que ça fonctionne?
Remplacez mauvais joystick
Tous les LEDs sont solides?
Vérifiez le câblage pour des coupures/dommage. Vérifiez avec Specialized.
Est-ce que ca fonctionne avec un nouveau moteur?
Est-ce que ça fonctionne avec un nouveau faisceau de câbles
Vérifiez avec Specialized

24. EG - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

CE

Le fabricant :	Specialized Bicycle Components Inc. 15130 Concord Circle Morgan Hill, CA 95037, USA Tel: +1 408 779-6229
atteste par la présente pour le produit :	
Désignation du produit :	Specialized Turbo
Désignation du type :	Turbo S, Turbo X, Turbo FLR ou Turbo
Année de fabrication :	2014
De la conformité avec toutes les dispositions en vigueur de la directive :	Machines (2006/42/EG).
En outre, la machine est conforme à toutes les dispositions de la directive :	Compatibilité électromagnétique (2004/108/EG).
Les normes d'harmonisation suivantes ont été appliquées à ce produit :	DIN EN 15194: Vélos - vélos assistés par moteur électrique - vélos EPAC. DIN EN 14764: Vélos de ville et vélos tous chemins : Exigences en matière de sécurité et méthodes de contrôle.
Documentation technique disponible auprès de :	Specialized Europe GmbH Lorzenparkstrasse 10 6330 Cham, Switzerland
Philipp Möller (Directeur juridique et logistique)	Signature:
Jan Talavasek (Directeur de l'ingénierie Europe)	Signature:

Specialized Europe GmbH
6330 Cham, Switzerland
1er janvier 2015

25. CALENDRIER D'ENTRETIEN DU REVENDEUR

1ère révision:
Après 200 km env.

Opérations effectuées :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Pièces utilisées :

_____
_____
_____
_____
_____

Date:_____
Signature:_____
Cachet du revendeur :

2ème révision:
Après 1000 km env.

Opérations effectuées :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Pièces utilisées :

_____
_____
_____
_____
_____

Date:_____
Signature:_____
Cachet du revendeur :

3ème révision:
Après 2000 km env.

Opérations effectuées :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Pièces utilisées :

_____
_____
_____
_____
_____

Date:_____
Signature:_____
Cachet du revendeur :

4ème révision:

Opérations effectuées :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Pièces utilisées :

_____
_____
_____
_____
_____

Date:_____
Signature:_____
Cachet du revendeur :

5ème révision:

Opérations effectuées :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Pièces utilisées :

_____
_____
_____
_____
_____

Date:_____
Signature:_____
Cachet du revendeur :

6ème révision:

Opérations effectuées :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Pièces utilisées :

_____
_____
_____
_____
_____

Date:_____
Signature:_____
Cachet du revendeur :

SPECIALIZED BICYCLE COMPONENTS
15130 Concord Circle, Morgan Hill, CA 95037 (408) 779-6229